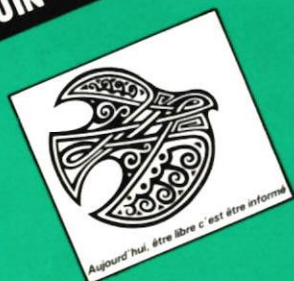


N° 258 - 10 F
JUN 1985



ISSN 0245-9507

le peuple breton

TOUT LE PROGRAMME DE LA FETE



DOSSIER

LE CYCLONE « EUROPE » MENACE LA BRETAGNE MARITIME



R.B.O.: LE DIRECTEUR S'EXPLIQUE

HA POBL VREIZH

SE RASSEMBLER AUTOUR D'UN PROJET POLITIQUE PRENANT EN COMPTE LES INTERETS DU PEUPLE BRETON

L'avenir de la gauche en France et en Bretagne semble, à ce qu'on nous dit, de plus en plus lié à l'avenir du parti socialiste. Jean Poperen, le n° 2 du PS, a même dit qu'il fallait faire le congrès de Tours à l'envers. De fait, la nouvelle loi électorale promise pour les prochaines élections législatives et régionales pousse l'histoire dans ce sens. Le mode de scrutin proposé, s'il est adopté, aura pour effet de réduire l'influence électorale du parti communiste et des partis de gauche minoritaires. Et, au mieux, si le PS recueille les 30 % des suffrages escomptés (un récent sondage lui donne entre 24 et 25 %), il sera obligé de gouverner avec une partie de la droite. Au pire, la droite sera majoritaire à l'assemblée et pourra gouverner toute seule. Pour ce qui concerne l'assemblée bretonne, le même scénario peut être reproduit, avec des chances supplémentaires pour la droite de l'emporter.

L'union de la gauche est du passé et le mode de scrutin à un tour pour 1986 libère le PC de tout souci d'alliance tactique.

Ainsi, le pouvoir socialiste, qui avance de plus en plus timidement sur la voie des idéaux de gauche, a choisi unilatéralement de faire reculer la gauche lors des prochaines élections.

Depuis quatre ans, la gauche détient le pouvoir d'Etat en France. Quatre années ont passé qui lui ont permis de concrétiser, par certaines avancées démocratiques, plusieurs points importants du programme présidentiel de Mitterrand. Ces quatre années ont montré les limites du pouvoir de gauche vis-à-vis de la Bretagne et du peuple breton.

En Bretagne, la progression des voix de F. Mitterrand de l'élection présidentielle de 1974 à celle de 1981 avait été beaucoup plus forte qu'à l'échelle hexagonale, passant de 42 à 51 %. La Bretagne avait voté majoritairement à gauche dans le sens de ses intérêts. Un nouvel espoir s'ouvrait, à condition que la nouvelle situation ne conduise pas à la démobilisation. Le pouvoir en place a voulu et orchestré cette démobilisation, alors que tout restait à conquérir face à une droite restée, elle, mobilisée.

Aujourd'hui, tout est à reconstruire. La gauche politique, syndicale, culturelle, associative doit retrouver ses prérogatives. L'UDB a affirmé sans relâche depuis des mois la nécessité de travailler à la convergence des courants progressistes et novateurs en Bretagne. L'union des forces progressistes se justifie fondamentalement par le refus de voir la droite reprendre le pouvoir en Bretagne.

Elle se justifie aussi par la nécessité de sortir de l'impasse les militants culturels, syndicaux, politiques, qui, à l'ombre des « grands partis », ont œuvré pour le changement et par la nécessité de les rassembler autour d'un projet politique prenant en compte les intérêts du peuple breton.

En Bretagne les changements significatifs auxquels nous aspirons dépendront largement de ce qui se produira au plan politique et institutionnel en 1986. Pour cette raison, mais aussi pour donner toutes ses chances à la gauche en Bretagne, les courants progressistes et novateurs doivent et peuvent se retrouver dans la prise en compte commune des aspirations populaires et de la réalité bretonne.

U.D.B.

**VIGNETTE
A PRIX REDUIT
POUR LA FETE
DU P.B.
A SAINT-BRIEUC**

- C.A.C., place de la Poste
- Discarmor, rue St-Guillaume.
- Le Diapason, rue de Rohan.
- Librairie du Champ de Mars.

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Cela vaut la peine !

Nous sortons ce numéro du P.B. avec une semaine d'avance en raison de la « Fête du Peuple Breton ». De ce fait, les relevés de souscripteurs sont incomplets. La seule solution d'assurer l'avenir du *Peuple Breton*, ce n'est pas de maintenir le nombre des abonnés — ce qui a été fait, mais de l'augmenter. C'est dans ce but que nous avons lancé un concours d'abonnements, avec des voyages intéressants pour les gagnants du tirage ou du concours proprement dit. C'est dans ce but que nous vous invitons à faire connaître le journal, à abonner des amis. Notre réseau de dépôts étant très incomplet, les abonnements et les souscriptions sont des ressources vitales pour nous. Cet effort que nous demandons à nos amis, c'est pour que vive le *Peuple Breton*. Cela vaut la peine !

SOUSCRIPTION

Ballain R., Grenoble (38)	20 F
Evano D., Languidic	20 F
Le Roy M., Lechiagat	50 F
Le Lann Y., Lannion	20 F
Cleach L., Kemper	100 F
Le Priellec A., (91) Evry	50 F
Riou N., Pontchâteau	100 F
Hochedot M., (73) La Ravoire	50 F
Anonyme, Lannion	50 F
Le Grevellec, E. Paris	50 F
Huitorel P., Gourin	20 F
Le Carrou Y., Paimpol	20 F
Simon Y., Plouézec	80 F
Louarn A., Roazhon	20 F
Prigent N., Pabu	50 F
Kervella E., Paris	50 F
Mabile E., (74) Saint-Julien	50 F
Fichou P., Brest	50 F
Anonyme (95) Argenteuil	200 F
J.A., Saint-Malo	150 F
J.H.G. (45) Sully	100 F
Anonyme Penmarc'h	50 F
Riou M., Dinan	60 F
Martin H., Trébeurden	50 F
Ménard F., Nantes	50 F
Le Bastard R., Plusquellec	20 F
Henneton H., (60) Beauvais	50 F
Le Parc R., Saint-Nazaire	40 F
Querrien J., Montfort	60 F
Durand J., Orvault	20 F
Laferrière J., Pluvigner	25 F
Anonyme, Brest	180 F

Total 6 ^e liste	1.825 F
Report listes précédentes	10.505 F
Total	12.330 F

**VIGNETTE
A PRIX REDUIT
POUR LA FETE
DU P.B.
A SAINT-BRIEUC**

- C.A.C., place de la Poste
- Discarmor, rue St-Guillaume
- Le Diapason, rue de Rohan
- Librairie du Champ de Mars

EN GUISE DE SOMMAIRE

Un peu inhabituel, ce numéro, puisque les six dernières pages sont consacrées à la fête du « P.B. », aux groupes qui y participent. On retrouvera quand même (p. 20), la rubrique culturelle et « P.B. service ». Le dossier du mois concerne la marine marchande, confrontée à l'Europe, c'est-à-dire à un libéralisme économique qui supprime l'emploi de nombreux Bretons. Les licenciements dans le Trégor étaient connus et prévus depuis longtemps, en haut lieu, lit-on (p. 9). L'Amérique centrale (p. 16) fait l'objet de notre chronique internationale. On a beaucoup parlé de « l'expérience » RBO. Le directeur, René Abjean, répond à nos questions et expose son point de vue (p. 14).

Je m'abonne

**le peuple
breton**

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
- ordinaire : 100 F (1)
- de soutien à
partir de 120 F (1)
- étranger : 115 F (1)
- étranger par avion : 140 F (1)
à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Rappel

Politique	p. 2
Economie	p. 9
Société	p. 10
Problème breton	p. 12
Pobl Vreizh	p. 14
International	p. 16
P.B. Services	p. 25

ADRESSES UTILES

- « Le Peuple Breton » : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 4).
- Union Démocratique Bretonne : 21 rue de Coulmiers, 44000 Nantes (Siège National), B.P. 215, 44007 Nantes Cedex.
- U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 Saint-Malo Cedex.

CONCOURS D'ABONNEMENTS

Des voyages à gagner pour l'été !

En Grande-Bretagne, en Irlande ; par avion ou en bateau, ainsi que de nombreux autres lots. Il suffit de faire des abonnements au P.B. Concours ouvert jusqu'au 31 juillet. Les lots seront attribués, par ordre de valeur, à ceux qui auront fait le plus grand nombre d'abonnements. Un tirage au sort spécial entre tous les participants attribuera un voyage supplémentaire. Chaque abonnement fait donne une chance. Si vous abonnez deux personnes, votre nom sera porté 2 fois au tirage, 3 fois pour 3 abonnements...

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement à 100 F	est à abonner au P.B. (chèque joint)

LE CAFÉ DES MOUETTES

Numéro un en BIERES-WHISKIES

Port de commerce 29200 BREST - Tél. 44.33.21



Lu... dans le Mutualiste de Bretagne N° 303-1985 (240.000 ex., Nantes)

COURRIER DES LECTEURS

BRETAGNE OU PAYS DE LOIRE ?

La première consacrée justement au titre de notre publication par M. A.C. de Nantes qui est comme le prouvent ces quelques lignes, très sourcilieux sur la régionalisation : « Permettez-nous d'attirer votre attention sur le libellé de votre publication trimestrielle, *Le Mutualiste de Bretagne*.

J'ai personnellement assisté à une empoignade à l'un de vos guichets entre un Breton (un Vrai, de Rennes) et votre employée. Ce monsieur vous accusait d'employer le mot « Bretagne ». Il trouvait étonnant de voir donner le nom de sa région à une revue dont le siège est situé dans « les Pays de Loire ».

Décret n° 60-5/5 du 2 juin 1960, J.O. du 3 juin 1960. Si vous étiez un commerçant, vous seriez CERTAINEMENT poursuivi pour PUBLICITÉ MENSONGÈRE, par le Service du Contrôle et de la Concurrence.

Aussi, souhaitons-nous voir votre publication paraître désormais sous une appellation qui respecte — ENFIN — les décisions gouvernementales (vieilles de vingt-cinq ans)...

... La langue française est assez riche pour remplacer le mot déficient par un autre : de l'Océan, de la Loire, etc. »

● La réponse du MUTUALISTE : Cher Lecteur, vous n'ignorez pas que beaucoup de gens demandent le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne.

D'autre part, nous vous signalons que LE MUTUALISTE DE BRETAGNE paraît sous ce titre depuis... 1927 et que le périodique paraissant à Rennes s'appelle en réalité « LE MUTUALISTE BRETON ».

Ceci dit, votre idée ne manque pas d'intérêt, c'est pourquoi nous publions votre lettre afin d'être en mesure de constater si elle suscite des réactions allant dans le même sens que la vôtre dans les 240 000 foyers qui reçoivent notre « MUTUALISTE DE BRETAGNE ».

un de nos lecteurs répond :

A la lettre de l'anonyme M.A.C. de Nantes, parue dans « Le Mutualiste de Bretagne », n° 303 et qui portait sur le titre de cette fort intéressante revue, que ce lecteur souhaite voir changer, se retranchant derrière des arguments sans fondements, j'apporte la réponse suivante :

Il est bon de noter l'antériorité du titre par rapport à la région du programme Bretagne qui ne comporte que quatre départements, et établie, doit-on le rappeler, sans aucune consultation populaire. Ceci a amené à une

**LETTRE OUVERTE AUX HOMMES DE GAUCHE
Racisme et socialisme**

Hommes de gauche, vous vous étonnez puis vous dénoncez et enfin vous voulez combattre le racisme. Vous voulez que cessent les brimades, les attaques et les crimes dont sont victimes lesdits « étrangers », ceux qui ne ressemblent pas (encore) à la majorité des dits « français ».

Vous dites et à juste titre, que ces étrangers contribuent comme tous citoyens à la vie collective : travail (ou chômage), consommation, loisirs, devoirs et droits. Vous refusez ainsi qu'ils soient considérés de façon inférieure. En clair, vous n'admettez pas que soit concédée à ces personnes, suivant le contexte économique et les circonstances politiques, une part variable de travail, consommation, loisirs, devoirs et droits. Notre République, chantre de l'Egalité, ne saurait le supporter.

Et vous déclarez toujours et encore à juste titre que les races n'existent pas. Que l'on peut seulement considérer des particularités socio-culturelles créées par des millénaires de vie en groupe et qui ont forgé des identités collectives. Aussi pour vous de telles identités (ou différences) doivent être acceptées et ne peuvent en aucun cas justifier les menées racistes que l'on connaît actuellement.

Vous prônez ainsi la tolérance et le respect des cultures et de la personnalité des groupes d'immigrés, seule façon à vos yeux de protéger leur intégrité physique et morale. Comme cela est grand, beau et généreux !

Mais comment allez-vous vous y prendre pour que ces belles paroles soient suivies de faits.

Car vous avez prouvé, vous et votre idéologie bi-centenaire et même plus, que vous ne respectiez pas la différence que vous avez cru bon d'ailleurs à de nombreux moments de l'histoire, d'amalgamer avec privilège. Vous vous êtes acharné sur des cultures que vous qualifiez de minoritaires (elles le sont devenues) et sur leurs supports naturels les langues, qui pour vous ne sont que patois et autres jargons, et ce à l'extérieur comme à l'intérieur de l'hexagone.

Et après la décolonisation, le massacre que l'on aurait pu croire terminé continue toujours. Vous niez toujours tout droit à la différence à l'intérieur de vos frontières féodales. Les quelques concessions accordées au Breton, Basque ou autre ne sont qu'insultes à ces peuples qui ont su conserver jusqu'en cette fin du 20^e siècle leurs propres cultures pleines de richesses et qui ne demandent qu'à s'exprimer. Et vous Socialistes, vous allez leur donner le coup final ? Qu'aurez-vous alors gagné ? Rien. Vous aurez seulement ancré dans les esprits l'irrespect des autres.

Ainsi chaque individu à qui on aura retiré son identité, sa personnalité, croira retrouver à son tour un équilibre en refusant et en retirant à un autre une identité et une personnalité qu'il aura su lui conserver.

Alors ne demandez plus que cesse le racisme, n'appellez plus à la mobilisation contre l'extrême droite quand vous refusez chez vous toutes expressions propres.

Vous pensez sans doute que ce n'est pas pareil, que les Bretons après tout vivent normalement, qu'ils ne sont pas (ou plus) victimes du racisme.

Et bien Non, c'est pareil, seul le degré de racisme change, le principe reste identique. Et c'est parce que vous ne remettez pas en cause ce principe que l'on connaît aujourd'hui le racisme violent. Celui-ci n'aurait pas trouvé de support dans un pays faisant preuve de tolérance et ouvert à la différence.

Aussi pour arrêter le racisme, cette bête immonde, commencez par accepter les cultures distinctes dans vos frontières. Acceptez par exemple qu'à l'école les langues « régionales » de France ou d'ailleurs, soient enseignées au lieu d'inculquer dans de jeunes cervelles l'idée d'une région artificielle — pays de Loire ou Bretagne tronqués — ce que tous les laïques devraient refuser.

Alors là et là seulement, je ne verrais plus en vous des polichinelles en vous regardant vous démener contre le racisme.

Luc OLIVIER

contestation des limites actuelles des régions Bretagne et partant de là des Pays de la Loire.

Toutefois, je ne polémiquerai pas avec ce lecteur pour savoir si Rennes est plus ou moins bretonne que Nantes, cité des ducs de... Pour qui s'intéresse de près à ce dramatique problème, il en trouve la réponse.

En revanche, il me plaît de rappeler que le mouvement mutualiste a toujours repré-

senté une certaine garantie et une protection face aux excès des gouvernants et des institutions qui ne sont pas toujours, loin de là, le reflet de la volonté populaire. Rien que pour cela, le titre actuel « Le Mutualiste de Bretagne » souligne cette volonté qu'ont les mutualistes de conserver leur liberté et mérite d'être conservé.

Sachant que nombreux sont ceux qui partagent cette réflexion, je vous prie de recevoir mes sentiments mutualistes.

Les « France Atao »

Etienne Borne, ancien collaborateur de T.C., inspecteur général de philosophie, chroniqueur régulier de « La Croix », est un bon représentant de la tradition démocrate-chrétienne, actuellement partagée entre le CDS de Lecanuet et le PS.

Dans un récent commentaire (11 mai 1985) sur la régionalisation, il enfourche un dada qu'on croyait réservé à Debré ou aux communistes des mauvais jours. « Vers une France féodale », était le titre de l'article, où l'auteur ne cachait pas son inquiétude : « *Ce vertige décentralisateur ne risque-t-il pas de nuire à l'unité nationale et de compromettre l'identité française ?* », s'appuyant sur l'historien « de gauche » Braudel qui confiait au Monde, fin mars, qu'il ne voyait pas « *la décentralisation d'un œil tout à fait favorable* » car « *en France, unité et identité ne vont pas sans un besoin de concentration, de centralisation contre lequel il est dangereux d'agir* ».

Evoquant le bicentenaire, en 1790, de la fête de la fédération, qui avait aboli les provinces, Etienne Borne émet le souhait que le président du moment, s'il est socialiste... ne soit autre que J.P. Chevènement. Lui seul pourrait « *au son de la Marseillaise, se faire le héros du néo-jacobinisme qui, la régionalisation ayant montré ses effets pervers, serait devenu le plus urgent des besoins* ».

Curieuse convergence d'un ancien lecanuettiste, d'un ministre du CERES et d'un historien de gauche. Coïncidence ? Non. Henri Fréville, le très centriste ancien maire de Rennes, s'opposait, vers 1973, à la régionalisation, en affirmant : « *La France s'est faite par-dessus les particularismes régionaux et contre eux. Je vous en supplie, ne réveillez pas l'animal qui dort !* » (1).

Décidément, ces démocrates-chrétiens ne semblent ni très démocrates, ni très chrétiens (si l'on se réfère à des encycliques papales sur les droits des minorités).

Et ces « hommes de gauche » ne semblent ni très respectueux du droit à la différence et du droit des peuples, fussent-ils de France, à s'administrer eux-mêmes.

Ce culte aveugle d'un Etat fondé sur la destruction des cultures locales et des personnalités collectives, semble bien la caractéristique majeure de l'idéologie de la classe politique française.

De droite ? de gauche ? Ces hommes politiques sont avant tout jacobins, ignorants du droit des individus et surtout des groupes. Préoccupés de la pérennité de l'ordre centralisé, ils sont insensibles au sort des personnes et des groupes. Il faudra reparler de cette « idéologie française », par laquelle s'explique notamment le large consensus autour de Pétain en 1940.

J.J.M.

Jumelage, prise de conscience

La commune de Moréac (56) est jumelée avec Mont-de-Barrez (Cantal, OC), qui possède un groupe de danse du pays. « Mais vous, les Bretons, vous savez danser ? », « Beuh, oui, mais... ». Alors les anciens se sont mis à prendre des cours, alors qu'il y a une dizaine d'années, les cours donnés par les jeunes n'avaient eu aucun succès. Maintenant, on peut admirer leur prestation, dans les festou-noz, vers Naizin ou Bignan... grâce au jumelage.

Mieux qu'à Coëtquidan !

Nous avons parlé, en novembre dernier, d'un général devenu maire de Plaudren (56) qui invitait les anciens de la commune au mess du camp militaire. Cette fois, c'est l'inverse : ledit général a invité ses « p'tits gars » à annexer la place du village (défilé, remise de médailles, fanfare). La gendarmerie est sur les dents pour un tel événement : défense de stationner dans le bourg, circulation interdite. Les enfants des écoles doivent assister à une exposition. L'école adjacente à la salle municipale est remise à neuf (on a soudain trouvé les fonds...) et les conseillers municipaux viennent servir le champagne à ces « super-mâles ». C'est ce qu'on appelle le début d'extension pacifique d'un camp militaire.

Consensus ?

Le projet de programme de Chevènement pour l'école primaire institue 7 matières obligatoires et supprime « l'éveil », discipline dans laquelle s'insérait l'enseignement du breton et de la culture bretonne. Formidable retour en arrière qui viendrait annuler la loi Deixonne (1951), au demeurant très insuffisante. Comme le rappelle « Emgleo Breiz » dans une lettre ouverte à Fabius, le candidat Mitterrand avait déclaré que « *le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle* ». Dénonçant l'absence de réponse du pouvoir, « Emgleo Breiz » dénonce : « *Le 1^{er} ministre agit comme s'il voulait gagner du temps. Lorsque la session parlementaire de printemps (avril-juin) sera close, il sera trop tard. L'année et la législature finiront sans qu'ait été réalisée la promesse du président Mitterrand...* ».

Les ténors de l'opposition de droite ne pipent mot sur la question : consensus des Jacobins... et incapacité des 19 députés socialistes à exercer une pression efficace.

Parce que, comme la plupart des Bretons, vous souhaitez vivre et travailler en Bretagne et qu'il faut une formation politique pour défendre ce droit, quoiqu'il en coûte, rejoignez l'U.D.B. !

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'UDB.

Signature :

Ale 19

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex

Le cyclone « EUROPE » menace la Bretagne maritime

Tout commandant à l'approche de l'Atlantique aime être en possession d'une carte météo. Si le mauvais temps menace, tout ce qui n'est pas saisi à bord l'est. Ce n'est pas le genre de la profession de tourner le dos. Dans la tempête, on change de cap si nécessaire ou on ralentit l'allure mais jamais on ne force exagérément, ce qui causerait des dégâts coûteux. Tout bon marin le dira.

Le cyclone « EUROPE », perceptible depuis six mois, est proche de la France. Carte météo. L'œil de la tempête est sur Bruxelles. La commission de la CEE avait fixé implicitement pour but à la politique maritime l'usage des pavillons de complaisance du fait qu'elle rejetait totalement toute mesure contre eux. L'essentiel, disait-elle, est de protéger le secteur industriel (voir *Le Marin* du 12 octobre 1984).

Les armateurs français le savaient bien. Un document resté secret annonçait des réductions d'emplois importantes pour le vrac sec et le pétrole. Le cabotage subirait une récession. Un autre document qu'on tint secret aux marins et à l'opinion publique donnait des renseignements alarmistes sur les accidents du travail maritime mortels. Et toujours secrète l'attaque en règle des armateurs contre la réglementation française de la sécurité en mer. Bref, de secret en secret, il fallait ramer dur pour avoir de l'information !

Nouvelle politique maritime...

Aujourd'hui, il existe un projet de politique maritime européenne en possession des armateurs qui doivent donner leur avis. Et nous ? Toujours dans le secret ! Il s'en passe des choses à Bruxelles !

Suite à l'avis de cyclone, un SOS nous est déjà parvenu. Celui d'une grande organisation syndicale d'officiers qui invite les militants à effectuer toute démarche jugée utile. Et l'ensemble des centrales syndicales de la marine de commerce nous envoie un avis d'urgence. Le navire « Marine-France » fait eau de toutes parts.

Et on apprend dans le tout dernier numéro du *Journal de la Marine Marchande*, celui du 2 mai, que deux pétroliers britanniques passeront sous pavillon des Bahamas. Curieux ! C'est déjà ce qui va se faire en France. Mais en Grande-Bretagne, c'est la BP et en France c'est le groupe Worms. Les Anglais ne font pas dans le détail : un commandant et un chef mécanicien british et le reste philippin. Comme à la complaisance. Connivence ou coïncidence ? On ne décide pas de passer sous pavillon des Bahamas comme ça du jour au lendemain. Les Anglais et les Français préparaient leur coup depuis un bout de temps. Voyez Bruxelles.

C'est ce qui se fait déjà en République fédérale allemande et en Belgique ? C'est vrai. Même qu'on fait venir à Hambourg des Polynésiens qui ont un centre de formation professionnelle là-bas, financé par les armateurs. En arrivant à l'hôtel, les matelots commencent par se mettre pieds nus et ils refusent les



lits au premier étage, préférant dormir en bas, à même le sol et en commun.

Une autre « menace », ce sont les officiers polonais. Ils plaisent beaucoup aux armateurs des pavillons de complaisance. Compétents... et pas chers ! Même des armateurs grecs ont mis bas les marteaux devant les pavillons de l'Est qui acceptent tout à n'importe quel prix du moment qu'il y a rentrée de devises. On connaissait déjà des marins du tiers-monde qui mettaient sac à bord pour voir leur assiette couverte de nourriture. On en est là !

Les risques...

Inutile de dire que si les armateurs français passent leur flotte sous pavillon de complaisance, les pensions seront plus qu'aléatoires. Qui paiera les cotisations ? Et en ce qui concerne l'enseignement, les Japonais vont fermer deux écoles vu « la modernisation poussée des navires » (*Journal de la Marine Marchande* du 2 mai). Que se passera-t-il en France ? Quand ? Et où ?

Le budget de l'enseignement maritime a été réparti de quelle manière entre les 5

écoles nationales de la Marine Marchande ? Quels sont les choix suite à la réforme de l'enseignement : polyvalence tous azimuts ? Est-ce un secret ?

Espérons que nous aurons des détails plus concrets sur tous les sujets maritimes. Dans la marine marchande française, on a de plus en plus l'impression que l'important ce n'est pas le droit maritime mais d'avoir tout lu d'Agatha Christie et d'imiter Hercule Poirot !

Pas de panique mais pas de politique de l'autruche. Le silence n'exorcisera pas le mauvais sort qui est réservé à certains secteurs de notre profession. Tout ce qui est syndicats s'avoue impuissant et demande une politique maritime. C'est la moindre des choses. Le problème est bien politique. Et ne pas en avoir risqué de provoquer des réveils douloureux. Nous sommes avertis. Mais pour la Bretagne, qui a toujours eu une vocation maritime qui se perd dans la nuit des temps, ce serait une catastrophe si nous cédions à la volonté des armateurs.

Roger COURLAND
pour la section UDB
de Paimpol

Vos bijoux celtiques
or et argent
Collection importante
HORLOGERIE BIJOUTERIE
MINGANT
Pierres fines - Réparations
95 rue de Siam - 29200 BREST
Tél. 46.06.02

ABONNEZ-VOUS
NOUS Y
GAGNONS
VOUS AUSSI

Transfert de pétroliers français au pavillon de Bahamas

Le transport maritime est en crise, comme bien d'autres secteurs de l'économie. La cause : la surcapacité de transport. Dans le secteur pétrolier, une quinzaine de navires suffirait pour alimenter les raffineries et assurer la consommation totale française. Or les 8 compagnies au long cours disposent de 34 pétroliers.

Pour assurer le plein emploi de la vingtaine de pétroliers en surplus et des marins qui les arment, il faut affréter ces pétroliers sur le marché international, en concurrence directe avec les autres marines marchandes. En particulier celles qui utilisent, sous le couvert des pavillons de complaisance, de la main-d'œuvre du tiers-monde à des salaires dérisoires et des conditions de travail et de vie à bord abominables.

Extension du pavillon de complaisance ?

Pour maintenir une rentabilité suffisante et résister à cette concurrence, les armateurs prétendent qu'il faut comme certains autres européens (Anglais, Allemands, Grecs) placer leurs navires sous pavillon « libre » et progressivement introduire une dose de main-d'œuvre étrangère pauvre en remplacement des équipages français considérés par eux comme les plus chers d'Europe, en raison d'une protection sociale dont les marins bénéficient comme tous les autres citoyens français.

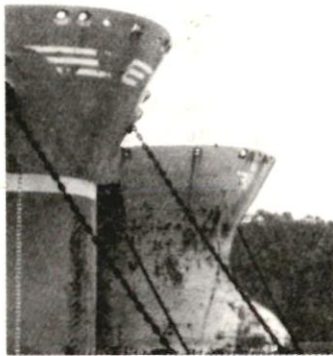
Cette Sécurité sociale, certains disent « Assistance » est en effet une particularité de la société française. Elle a été mise en œuvre et améliorée par les gouvernements socialistes de ce pays.

Ce système social de solidarité « nationale » obligatoire est indispensable pour compenser l'absence de solidarité naturelle des Français et leur individualisme forcené. C'est la raison-même de son existence.

On assiste actuellement à une offensive généralisée du patronat contre les droits sociaux des travailleurs. Les employeurs pour se libérer des charges sociales et de leur participation à la solidarité nationale, veulent démanteler la Sécurité sociale et la remplacer par un système d'assurance privée et volontaire comme cela se fait dans les pays purement capitalistes.

Mais on fait semblant d'ignorer que dans ces pays capitalistes (Grande-Bretagne, USA, Allemagne) l'équilibre des forces d'opposition entre patronat et salariés est réalisé de manière décentralisée et autonome, sur le lieu-même de la production, par un syndicalisme très puissant, pratiquement obligatoire, corporatiste et apolitique, capable de soutenir des grèves de durée illimitée (1 an pour les mineurs de Grande-Bretagne).

Comparativement, le syndicalisme hexagonal est faible, dispersé, subventionné et politisé ; il a le pouvoir d'organiser des « journées nationales d'actions », des grèves fréquentes mais brèves au-



Pétroliers en surplus dans un fjord norvégien.

tant qu'inefficaces à défendre les intérêts immédiats et concrets des travailleurs.

Dans ce contexte, les armateurs en adoptant le pavillon de complaisance, en supprimant le fascicule, symbole des liens qui rattachent le marin à la protection de l'Etat, deviendraient instantanément les maîtres absolus du jeu, puisqu'aucune opposition, ni syndicale, ni gouvernementale, ne pourrait faire contrepoids à leurs pouvoirs.

Nous constatons, que le patronat, conforté par la progression politique de la droite et de l'extrême droite, dans l'opinion, sort ses griffes.

Jusqu'à présent, les marins étaient en position offensive de demandeurs : grève pour l'augmentation des pensions, des salaires, des congés...

Cette fois, c'est différent, les marins, conscients des difficultés économiques, évitent les grèves, mais ce sont les armateurs qui prennent l'initiative de s'attaquer à leur système social, à leurs droits fondamentaux, que l'on croyait immuables.

Incidences bretonnes

Nous savons que le transfert sous pavillon étranger d'une partie de la marine marchande est en préparation depuis plusieurs années, notamment depuis l'adjonction en marge des bulletins de salaires, d'une colonne réservée aux charges patronales.

Ce transfert aurait pour conséquence d'éliminer, en priorité, le personnel « équipage » de qualification moindre et de ne préserver, en définitive, que quelques postes principaux d'officiers.

Etant donné que le personnel « équipage » est composé de 95 % de Bretons, la complaisance aboutirait, à terme, à radier une bonne partie des marins bretons de la marine marchande.

Les officiers polyvalents, les seuls qui compteront désormais, sont souvent ori-

ginaires de régions non-maritimes, ils sont venus à la marine marchande par le biais du yachting (via les écoles du Havre et de Marseille), d'où une certaine mentalité bourgeoise, individualiste et anti-syndicale.

Ceux qu'on désigne sous le terme de « marins » proviennent des zones traditionnelles de recrutement maritime, essentiellement la Bretagne côtière et sont souvent dans la profession depuis plusieurs générations. A l'inverse des officiers, les « marins » sont solidaires et syndiqués et SEULS, ils font grève, le cas échéant, pour défendre des intérêts communs à tous.

Le passage au pavillon « libre » aurait pour effet de porter atteinte, non seulement au régime général de la Sécurité sociale, en le privant de cotisants, mais en outre à la solidarité syndicale des marins. Les armateurs feraient « d'une pierre, deux coups ».

Cette « libération du pavillon » serait organisée par d'anciens directeurs du personnel des compagnies et réalisé avec la collaboration d'officiers volontaires, acquis à la cause patronale et dont les sentiments à l'égard des marins bretons frisent le racisme.

Paul CARIOU

le peuple breton

Mensuel - Administration, abonnements : Jean-Jacques Monnier, directeur de la publication - B.P. 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité, Jean Le Guellec : tél. 98-43.01.37.

Composition et impression : Imprim - 22300 Lannion

PUBLICATION

Publication inscrite à la C.P.A.P., n° 66.132. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1985.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 5F en timbres pour frais. Merci d'avance.

**POBL
VREIZH**

Un scandale : la veuve et les enfants du commandant du Tanio assignés en justice (1)

Le pétrolier Tanio, du groupe Worms, s'est cassé en deux le 7 mars 1980 au large des côtes bretonnes. Parmi les 8 victimes, le commandant Jean Morvan est mort héroïquement en demandant en priorité qu'on sauve son équipage.

La veuve et les deux enfants du commandant Jean Morvan ont été assignés au civil le 5 mars 1983 par le Conseil général des Côtes-du-Nord, 28 communes des Côtes-du-Nord et du Finistère, 46 commerçants, l'Association de défense des victimes marins-pêcheurs Amoco-Cadiz et Tanio, l'Association interprofessionnelle des victimes de la marée noire, la MAIF (Mutuelle assurance des instituteurs de France), au nom de trois personnes, la S.E.N.P.B. (Société pour l'étude et la protection de la Bretagne).

Jamais la presse n'a rapporté les noms des communes, bien qu'elles aient été citées en conférences de presse organisées par des marins. Certains élus, interpellés, ont dit que ces assignations étaient pour « le bien » de la veuve et des enfants. Quel cynisme !

Face au silence général, nous assurons Mme Morvan et ses enfants de notre solidarité et nous protestons contre les assignations dont ils sont les victimes.

Nous, familles contraintes de faire de l'information directe aux bords à nos frais, nous révélons les noms des communes et des commerçants. Que l'histoire maritime ne les oublie pas !

Nous protestons auprès des milieux maritimes navigants contre leur indifférence face au combat des familles pour connaître la vérité sur les naufrages et accidents du travail maritime mortels.

Les familles du Maori ont lutté seules pendant des années après le naufrage de 1971. Le Compass Rose III en est à sa onzième année de procédure ! Ce navire de complaisance panaméen était armé en grande partie par des Français, financé par des Français, affrété par des Français, comme ce sera peut-être le cas de vos navires demain. Tous à bord savaient que ce navire était dangereux mais il fallait gagner sa croûte et le pire qu'ils craignaient, et avaient dénoncé, est arrivé : tous sont morts.

(1) Communes qui ont assigné en justice la veuve et les orphelins : Tréguier, Trébeurden, Pleumeur-Bodou, Trégastel, Louannec, Perros-Guirec, Trélevan, Trévous, Penvenan, Plougrescant, Plouguil, Pleubian, Lanmodez, Lézardrieux, Bréhat, Ploubazlanec, Paimpol, Plouha, Binic, Plestin (22), Cléder, Tréfléz, Locquirec, Plougasnou, Sibiril, Plouescat, Batz, Saint-Pol.

Le point sur l'affaire Prigent

Il a porté plainte il y a plus de 3 ans 1/2 et toujours rien à Nanterre. Si vous lisez le Nouveau Code du Travail Maritime (Schmitz et Bloch) de 1978, à la page 153 (art. D. 80), vous y trouvez : « Le tribunal statue d'urgence pour les litiges relatifs au contrat d'engagement ». Incroyable : urgence = rien au bout de 3 ans 1/2.

Nous venons de discuter au sommet, ou presque, de Prigent avec son syndicat. Il ne comprend rien mais rien ! 3 ans 1/2 après, on ne parle que d'indemnités possibles (et quand ?) mais pas de réintégration. C'est la loi, nous dit-on. Faux ! Aucune loi ne dit qu'il ne faut pas réintégrer un travailleur licencié. C'est la veulerie des organisations qui facilite ce mauvais rapport de forces. Et il paraît qu'on ne condamne pas un directeur en France ? Mais, alors, pourquoi ne le dénonce-t-on pas ? Quand Robert Prigent dit que la justice est pourrie, il y a une apparence de vérité ! Un responsable des Droits de l'Homme nous a dit la même chose : « La Justice, ça n'existe pas ». Quand on a navigué 35 ans et qu'on nous sort de telles phrases, on ne comprend plus. A quoi sert, alors, le syndicalisme ? A quoi servent les hommes politiques ? Si c'est pourri, il faut le dire. C'est toute la civilisation qui est menacée ! En fin de compte, il paraît que nous sommes des « naïfs » !

Plus on avance dans cette affaire, plus on est effrayé de l'irresponsabilité générale des gens en place. On voudrait parfois ne pas voir. Les structures de notre société sont terriblement lézardées. Au fond, si les organisations parlent autant des droits de l'homme à l'étranger, c'est bien pour s'éviter de regarder ce qui se passe chez nous !

Dans l'affaire Prigent, nous avons tout essayé : Ligue, Amnesty, A.C.A.T., Union des consommateurs (sa maison), rien !

Au fond, il vaut mieux la boucler ? On ne sait plus. C'est le bout du tunnel mais à l'envers. Il n'y a pas de sortie. Prigent peut gratter avec ses mains. Les murs sont trop épais. Il s'est fait « couillonner », comme on dit dans le midi, avec son syndicat qui l'a fait démissionner de son mandat de délégué. Sa compagnie a attendu et hop, le temps légal passé, elle l'a viré ! Et depuis il se bat. Le syndicalisme, c'est beau, mais dans les albums qu'on nous vend : jolies photos, textes bien léchés. Et puis ? Rien ! Prigent demande sa réintégration, rien de plus. On



(Photo Presse d'Armor)

ne le comprend pas. Au bout de 3 ans 1/2. On ne le comprendra jamais si on ne l'intègre pas dans notre lutte pour plus de sécurité, dans les chronologies des naufrages ou des accidents du travail. Ça sert à quoi des belles phrases dans les bulletins si aucun militant ne les vit ? C'est pour la galerie ? Quand nous avons recherché, à l'époque, les adresses de familles du Maori (navire naufragé en 1971), personne ne

Victimes d'événements nautiques : ne pas baisser les bras

Dans la majorité des cas, la justice est saisie. Mais la lumière est loin d'être faite. Le sera-t-elle un jour ? Les rangs des familles se sont clairsemés au fil des ans. La lassitude a peut-être gagné sur la conviction. Chez ceux qui ne veulent pas tourner la page, pas une once de reproche pour ceux qui l'ont fait. Chacun est libre de sa conduite. Tout est affaire de tempérament.

Les hommes et les femmes qui se sont retrouvés cette année forment le dernier carré. Ils ne veulent pas baisser les bras, dans cette difficile quête de la vérité. Pour eux, justice n'a pas encore été rendue.

COMPAS ROSE III : « Le dossier navigue au niveau de la Cour de Cassation ».

EMMANUEL DELMAS : « On en saura (peut-être) un peu plus après le procès qui doit se dérouler en Italie, à la fin de ce mois ».

FRANÇOIS VIELJEUX : « On fait du ping-pong entre le tribunal de Dunkerque et la Cour d'Appel de Douai. L'affaire est, également, portée devant le tribunal administratif de Rennes. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat, devant lequel nous avons porté plainte contre la Commission Centrale de Sécurité (CCS) et la Marine Nationale. On attend ».

BETELGEUSE : « Depuis un an, nous n'avons plus aucune nouvelle, si ce n'est que Total CFN a été condamnée à verser plusieurs millions de dollars d'indemnité à la Gulf. Nous l'avons appris par la presse. Notre avocat irlandais est venu en France, le 19 mars dernier, nous ne savons toujours pas ce qu'il y est venu faire ».

Quand on lui parle, on a l'impression de s'adresser à un mur. Les familles ayant été indemnisées devraient ne plus en parler ? Il y a un blocage. On veut nous avoir à l'usure. Les indemnités n'ont rien à voir avec les dommages et intérêts. Nous ne comprenons pas que la Gulf, qui est responsable du terminal pétrolier, ne soit pas impliquée pour non-assistance à personnes en danger. Total c'est une chose, la Gulf c'en est une autre ».

CITE D'ALETH : Maigre satisfaction, mais satisfaction tout de même, pour José Dupuy, le porte-parole de ces familles. Après avoir fait des pieds et des mains, il a, enfin, réussi à obtenir les copies des films réalisés par les équipes qui ont plongé sur l'épave. « Il y a des choses troublantes », dit-il.

connaissait ces veuves qui se battaient... seules ! Jamais on n'en entendait parler. Même Le Marin ne connaissait pas l'adresse d'une responsable. Ça se dépatouillait tout seul, loin des syndicats qui les ignoraient. Il y a eu une puis deux, puis trois associations qui se sont montées. Aujourd'hui, elles sont en lien. A elles toutes les dépenses, loin du monde et du bruit comme l'église au fond d'un hameau, aidées par de rares militants qui ont sauvé l'honneur du syndicalisme. Le commerce et la pêche se sont unis. On s'est alors aperçu que les problèmes étaient identiques. Il y a un tronc commun (stabilité des navires, recherches, attitude de l'administration, etc.). On ne reviendra pas en arrière, espérons-le !

(1) D'après le bulletin mensuel de l'association des victimes d'événements nautiques (AVEN), bulletin n° 4, mai 1985.

La faillite du Trégor était programmée par nos gouvernants !

Depuis longtemps, le P.B. a évoqué la signification de la planification française depuis 1965 : une volonté de renforcer l'axe Seine-Rhône et non de diffuser les bassins d'emplois. On en lira ci-dessous une illustration éclatante.

I. DES ENGAGEMENTS NON RESPECTES

En effet, l'une des principales orientations du IX^e plan était de mener un effort sans précédent pour l'implantation dans le Nord et dans l'Est d'activités nouvelles du type classique ou de nouvelles technologies. Tandis que pour l'« Ouest », il était seulement prévu de renforcer les industries existantes.

Nous voyons que cette promesse n'a même pas été tenue. Nous, Bretons, réclamons un aménagement des « régions », une régionalisation véritable, mais pas au détriment de la Bretagne !

Or, les entreprises créatrices d'emplois bénéficiant en Lorraine d'une contribution exceptionnelle de l'Etat (300 milliards de francs), nous assistons à l'implantation dans cette région d'entreprises nationalisées, telles que la CGE ou Thomson ! (CGE à Cilas et Thomson à Maxeville). Or, c'est la CGE qui licencie à Guingamp et Thomson qui licencie à Lannion.

Certes un effort de formation était nécessaire pour la maîtrise de la mutation inévitable, mais les travailleurs trégorrois du secteur de l'électronique n'étaient-ils pas aussi bien placés que les mineurs ou les sidérurgistes lorrains pour des reconversions dans ce secteur ? Bravo pour les 900 emplois déjà créés en Lorraine, mais combien d'entre eux ne sont que des transferts d'emplois pris en Bretagne ou ailleurs.

Selon Mme Cresson, la filière électronique serait « l'axe central de la politique de redéploiement industriel et de modernisation engagée par le gouvernement depuis 1981 ». 6.000 emplois ont déjà été créés dans ce secteur.

Dans ces conditions, pourquoi priver les Bretons de ce secteur d'avenir ? Pourquoi les tenir à l'écart de cette modernisation ?

II. On nous rétorquera que les pertes d'emplois dans ces régions sont sans

aucune mesure avec les pertes du Trégor et de la Bretagne.

Il faut quand même rappeler que le contrat de plan Etat-Région prévoit la suppression, durant le IX^e Plan, de 5.000 emplois dans l'électronique en Bretagne, sur 17.000 (pour 4 des 5 départements). Les 11.000 emplois perdus chaque année dans l'agriculture bretonne entre 1973 et 1982 dépassent largement le total des emplois supprimés dans la sidérurgie lorraine.

Par rapport à la population active bretonne, les pertes sont catastrophiques, d'autant plus que certains établissements semblent condamnés à terme (CIT-Alcatel Guingamp, notamment).

La Bretagne a subi depuis des dizaines d'années une telle hémorragie de sa population jeune et ce phénomène s'accroît à la vitesse V, qu'il ne paraît pas exagéré d'exiger une « réparation historique », d'en éviter la désertification. A cette fin, des pôles de conversion industrielle devraient y être créés, et un important effort pourrait être fait en matière de diversification.

III. L'ILE-DE-FRANCE

Autre source d'inquiétude : les mesures prises par l'Etat pour assouplir les conditions d'implantation d'activités industrielles et tertiaires en Ile-de-France, ceci pour renforcer la compétitivité de cette région ! Il est évident que ceci se fera une fois de plus au détriment de régions plus défavorisées.

IV. L'EUROPE

N'oublions pas que tout ceci s'inscrit également dans le cadre du développement économique de l'Europe, qui sera concentré dans certains secteurs déjà déterminés. Il semble que le gouvernement français suive cette logique technocratique et capitaliste et ait choisi pour cela de développer le Nord, l'Est, l'axe du Rhône et la région parisienne.

Déclaration d'Etith Cresson

La production française s'est accrue de 8 % par an en volume au cours de ces trois dernières années, au lieu de 3 % précédemment.

L'accroissement constaté des investissements industriels a permis un net redressement de la balance commerciale après 1982 : son déficit de 14 MdsF en 1982 a été ramené à 6,5 MdsF en 1984.

En matière d'emploi, la tendance à la baisse constante observée depuis les années 1975 a été enrayée en 1982 avec la création de 6000 emplois.

Bien que des situations sectorielles fassent apparaître des gains ou des pertes selon les cas, le rythme élevé des gains de productivité et l'effort de modernisation pendant la période 1983-1984 se sont accompagnés d'une stabilisation au niveau de l'emploi.

Déclaration de J. Chereque, préfet délégué en Lorraine

Aujourd'hui, la première phase est quasiment bouclée, la deuxième et la troisième sont entamées pour un certain nombre d'entreprises (Thomson Maxeville, CGE Cilas, Longwy, Supélec, UAP) et pour d'autres, les locaux sortent déjà de terre. Nous pouvons dire qu'il y a là un mouvement de réalisations et de promesses qui sont tenues, ce à quoi les Lorrains n'étaient pas habitués.

Lettre 101 : Matériellement, quels sont les moyens disponibles ?

J. C. : Le contrat de Plan est la plus mobilisatrice des sources financières. Il se monte à 4 MdsF (3 MdsF pour l'Etat, 1 MdF pour la région). Les quatre cinquièmes du Fonds d'industrialisation de la Lorraine (FIL) doté de 500 MF sont consacrés à ce qu'on appelle « la contribution exceptionnelle ». Il y a aussi un programme parallèle de redéveloppement, élaboré par les élus régionaux, qui sera doté de 1 MdF. Enfin, les 276 MF du Fonds spécial des grands travaux

PROMOTION SAUVAGE

13 rue Branda - 29200 BREST - Tél. 98-80.45.62

Dans divers quartiers de la ville
APPARTEMENTS T1, T2, T3, T4, T5 et T6

Prêts PAP ou conventionnés
Renseignements gratuits sur simple demande



EVIT HO LUNEDOU

Guezille OPTIC 2000

23 rue Général Lambert
29270 CARHAIX

Tél. : (98) 93.06.60

BRETAGNE :

Agriculture riche, paysans endettés

Les statistiques sur le revenu agricole dans l'hexagone viennent d'être publiées. Celui des 5 départements bretons aurait progressé de plus de 7 %, après plusieurs années de baisse ou de stagnation. C'est dans les Côtes-du-Nord (+ 11,5 %) et en Loire-Atlantique (+ 10,9 %) que la hausse serait la plus forte, un peu plus que dans le Morbihan (+ 9,7 %). Le Finistère et l'Ille-et-Vilaine ferment la marche avec 3,9 % et + 3,5 %. En fait, les disparités entre productions et entre les « régions ». Les exploitations de grandes cultures et de céréales enregistrent de fortes hausses, avec l'horticulture, alors que ces 3 secteurs enregistraient déjà des revenus doubles de la moyenne.

Pour un revenu moyen hexagonal par exploitation de 100 (indice de base), 4 des 5 départements bretons sont en des-

sous : 80 seulement en Loire-Atlantique, 79 et 87 dans le Morbihan et les Côtes-du-Nord, 90 en Ille-et-Vilaine. Seul le Finistère atteint la moyenne, avec 100. La moyenne bretonne (85) se situe à 87,5. Le revenu brut par exploitation de la « 1^{re} région agricole française », pour la valeur de la production, est donc de 12,5 % de moins que la moyenne. Mais il est de 2 à 3 fois moins élevé qu'en Ile-de-France, qu'en Champagne, qu'en Picardie ; seules 7 « régions » sur 22 ont un revenu plus bas, alors que pour la Bretagne, il s'agit encore de la principale activité économique.

Notons enfin que, subventions exceptionnelles décomptées, les éleveurs laitiers ont connu une baisse de 2 à 5 %. Une analyse plus fine montrerait que ces moyennes peu favorables recouvrent des contrastes croissants entre agriculteurs.

ON NOUS ECRIT :

Salariés agricoles = les oubliés ?

Salarié agricole, j'ai fait la liste des articles traitant de l'agriculture parus dans le « Peuple Breton ». J'ai remarqué que si le nombre d'articles ayant trait à l'agriculture est assez élevé, nulle part il n'est question des salaires agricoles et de leurs organisations.

— Savez-vous que l'ASAVPA (Association des salariés de l'agriculture pour la vulgarisation du progrès agricole) du Finistère est de loin la première ASAVPA de France avec plus de 800 adhérents sur 4.500 salariés agricoles alors qu'il y a beaucoup d'ASAVPA entre 30 et 100 adhérents ?

— Savez-vous que l'ASAVPA du Finistère, lors de la création de la fédération régionale des ASAVPA a demandé le rattachement de la Loire Atlantique à la Bretagne ?

Beaucoup de nos adhérents parlent breton.

— Pour ma part, j'estime que les salariés agricoles ont un rôle à jouer dans le combat du peuple breton. Aussi, il serait temps que l'UDB et le Peuple Breton découvrent cette catégorie sociale qui contribue pour 20 % de la production agricole.

P.H. Finistère

Les pêcheurs bretons, premières victimes de l'élargissement de la C.E.E. ?

« L'Europe bleue », pour les pêcheurs bretons, c'est d'abord l'entrée des Ibériques, accusés de ravager les fonds marins avec leurs palangres. A cela s'ajoute la crainte de voir les marins-pêcheurs espagnols, dont la flotte doit être réduite et modernisée, venir s'embaucher dans les ports de l'hexagone, avec des salaires plus faibles.

La concurrence entre pêcheurs ibériques (souvent basques) et bretons est ancienne, dans le golfe de Gascogne. Même aujourd'hui, les accrochages sont d'autant plus fréquents que le poisson est moins abondant. Pour rassurer les pêcheurs bretons, les infractions sont punies de plus en plus sévèrement : 6 mois

de prison avec sursis et 200.000 F d'amende pour un patron de chalutier d'Ondarroa (Pays Basque) qui avait opposé une résistance physique à la gendarmerie maritime. Le renforcement des mesures de police pour un meilleur respect de la réglementation : c'est la panacée proposée par Paris et Bruxelles, avec des crédits pour moderniser les flottes.

Les pêcheurs côtiers craignent aussi le respect absolu du maillage communautaire (65 mm) au lieu des 50 qu'ils emploient habituellement pour le « tout venant ». L'extension des contrôles laisse espérer un ralentissement de la surpêche, la réglementation de la CEE s'appliquant à tous ses membres.

• LORIENT :

A l'occasion de la visite de Jack Lang, l'UDB réaffirme son opposition à la création d'un éco-musée à la S.B.F.M.

L'inauguration de l'éco-musée des forges, à Lochrist, nous remet en mémoire qu'il y a 20 ans le pouvoir, au service des grands groupes capitalistes, décidait la fermeture des forges d'Hennebont illustrant ainsi sa volonté de contraindre les Bretons à l'exode.

Sous la pression des travailleurs, l'Etat décidait l'implantation d'une filiale Renault : la SBFM, pour reclasser une petite partie du personnel.

A la veille de son 20^e anniversaire, la politique menée au niveau du groupe Renault compromet gravement l'avenir de la fonderie de Kerpont.

Le plan du PDG de la Régie se précise, et parmi les quelques filiales concernées par de nombreuses suppressions d'emplois figurent les deux filiales bretonnes de Renault : la CPIO à Nantes et la SBFM à Caudan.

Concernant la SBFM, l'UDB constate qu'aucun plan de redressement n'a été prévu. Que la direction a choisi de faire chômer tout le personnel de l'usine une journée au mois d'avril alors que les commandes sont en augmentation et qu'une telle mesure aura pour conséquence dans certains services des retards préjudiciables et un accroissement de la sous-traitance.

La fédération du pays de Lorient de l'UDB a dénoncé cette décision qui n'a qu'un seul but : préparer psychologiquement l'opinion et les travailleurs de la SBFM à des mesures encore plus draconiennes justifiées par une situation créée artificiellement.

Nous n'avons rien contre la culture, autrement nous ne lutterions pas pour le respect des droits culturels des peuples, mais nous aurions préféré voir un ministre socialiste (même de la culture) inaugurer une usine (un atelier de mécanique par exemple) symbole de développement et de vie, plutôt qu'un musée qui peut au contraire symboliser la mort économique d'une région. (UDB, BP 203, Lorient).

Y.Q.

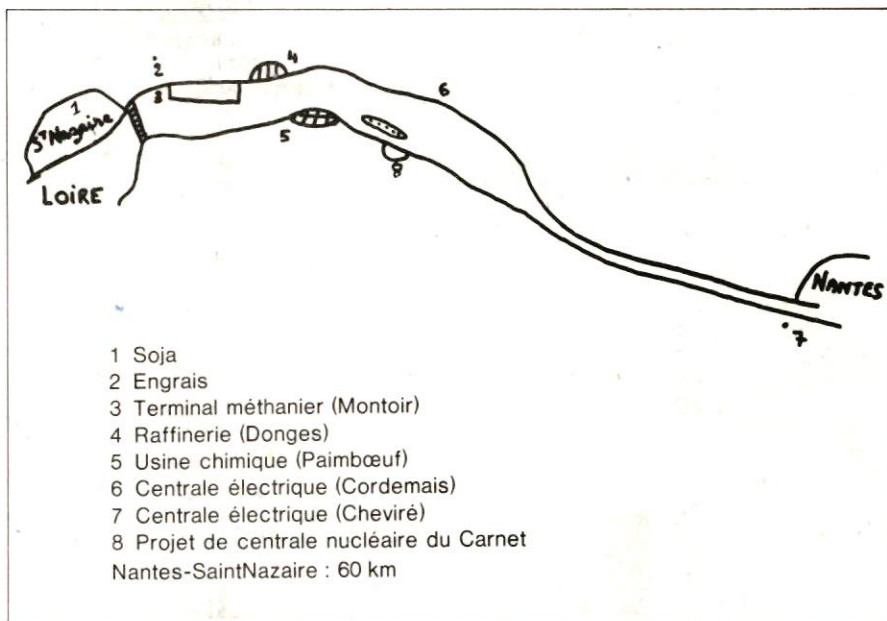
• ILLE-ET-VILAINE : Chômage inégal

Le chômage a augmenté de 4 % en un an dans le département : c'est moins que la moyenne bretonne (+ 12 %). Les contrastes sont importants entre les différentes zones d'emploi du département. Le pourcentage de demandeurs d'emploi en fin de mois par rapport à la population salariée (moyenne française : 12,2 %) oscille entre 10,5 % (Rennes) et 18 % (Saint-Malo). Redon dépasse aussi la moyenne bretonne (17,7 %) alors que Fougères et Vitry sont légèrement en-dessous. Par rapport au mois de janvier, il y a une légère baisse partout (effet des TUC et des stages divers ?). Il y a stabilisé du nombre de chômeurs chez les hommes, légère baisse chez les femmes. Par contre, chez les « plus de 25 ans », il y a une hausse.

• LOIRE-ATLANTIQUE : Restructuration

Action intersyndicale aux Ateliers et Chantiers de Bretagne, à Nantes et à Vertou, où la direction a annoncé 444 suppressions d'emploi à la Société Européenne de Brasserie, les syndicats refusent d'accepter le licenciement des 92 salariés dont le licenciement a été accepté par l'inspection du travail (sur 152 demandés). La demande de fermeture a été hâtivement acceptée par les pouvoirs publics, alors que les propositions des salariés n'ont pas été sérieusement étudiées. A suivre.

• BASSE-LOIRE : La poudrière de Bretagne



CONCARNEAU : un potentiel de pêche important

132 navires dont 34 chalutiers hauturiers (1.800 marins embarqués), 32.000 tonnes de poisson pêché ; 10 armements, 4 chantiers navals (150 ouvriers), 2 fabriques de glace (25 ouvriers), 9 ateliers de mécanique (22 ouvriers), 2 entrepôts

frigorifiques (20 personnes), 350 ouvriers de déchargement, 300 employés de marine, 100 employés de commercialisation, 112 mareyeurs, 25 entreprises de transport, 1 conserverie. Ceci malgré une série de crises difficilement surmontées.

Comment-ils voient les Bretons...

Une revue « branchée » en informatique présente ainsi la participation des Bretons à des activités de pointe. On comprendra peut-être mieux le refus des différents pouvoirs, économiques et politiques, de développer la recherche en Bretagne.

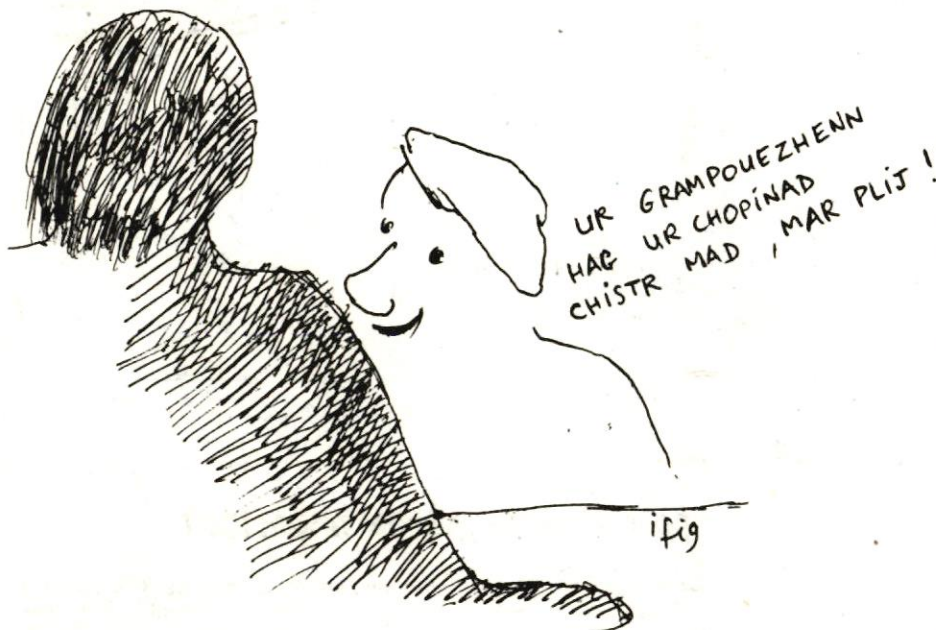
Zévar : ils ont des micros ronds



POBL VREIZH

KEMENT HA FARSAL

**gant ABENNBOUZELL
HAG IFIG**



« N'eus ket a grampouezh ken »

Deuet e oa an nos Tud Ti-debrin ar Vilin Newez a oa oh achuin gant o labour, o skaotan al listri-taol, o skuban an ti goude bezan lakaet ar c'haderiou war an taoliou. Ne chome ket ken a doas d'ober kram-pouezh ha diwezhat e oa breman ewid adober, dreist-holl pa ne oa gortoset den ebed ken. A greis-holl, setu an nor o tigerin hag un den bihan arru war an oad o tont e-barzh ar sal.

- Salud deoc'h ! emezan.
- Salud dit Imari, eme an ostis, te zo o vont da vale ?
- Feiz, deuet 'on d'ober un tamm tro beteg aman peogwir am eus gwelet goulou.
- Mad awalc'h 't eus gwraet. Petra zo a newez ganit ?
- Servijit din mar plij ur grampouezenn hag ur chopinad chistr mad !

- Feiz, Imari n'eus ket ken a grampouezh, na kram-pouezh gwinizh na kram-pouezh ed-du na zoken toa d'hen ober Rinset eo ar stal.

- Ale 'ta ! Hola vad ! n'eo ket diwezat koulskoude geo ! Ha ! roit din neuse narplij ur volennad kafe laezh hag... ur grampouezenn.

- Pa laran deoc'h imari n'am eus kram-pouezenn ebed ken.

- Biskoazh kemend-all ! Kram-pouezhenn ebed ! se zo drôl memestra ! ac'hanta neuse, servijit din un tassad chokolad, hini mad gant sukr e-barzh hag... ur grampouezenn.

- Arsa ! heman zo sod petranant eman oh ober goap diouzhin.

Lared a ran deoc'h ur wech c'hoazh Imari n'am eus kram-pouezenn ebed, hini ebed, hini ebed, hini ebeeee... klewet ha peus !



KELEIER AR BED

MURUROA POLINESIA

D'an 9 a viz mae diwezhan o deus ar C'halloued lakaet ur vombezenn nukleel (150 kilonenn enni) da darzhan war enezennig Mururoa. Ar 142 vet bombezenn nukleel eo hounnezh. Doare-ober di-soursi ar gouarnamant gall a zo bet kondaonet gant David Lange (Kentan Ministr ar Zelandia Nevez) ha gant Gareth Evans (Ministr Aferioù an Diavaez e Bro-Aostralia. Donedigezh Charles Hernu war ar splujerez nukleel « Rubis » a zo bet ur gerseenn ouzhpenn evit ar pobloù o chom er c'horn-se eus ar bed.

BONN/REPUBLIK ALAMAN AR C'HORN OG

Pennoù bras ar 7 bro ijinerezhel o deusen em vodet e Bonn etre an 2 hag ar 4 a viz mae. Ar C'hallaoued - François Mitteran en o fenn - o doa disklaeriet en araok e oant mennet start, gant ar program « Eurêka », da zerc'hel penn ouzh an Amerikaned. Lavaret e oa bet ganto ivez penaos ne gemerfent ket perzh e kendivizoù ar « GATT » (kenwerzh etrevroadel), ma ne vefe ket savet a-benn nebeud un urzhiadur evit pledin gant kudennoù ar Moneiz. Aet eo gant an avel ar c'homzoù kalet-se, peogwir eo bet kavet re goustus ar program « Eurêka » gant ar re all ha dreist-holl an Alamaned. Ouzhpenn-se, e fell dezho bezan e-barzh ar jeu evit pezh a sell « Brezel ar Stered » (S.D.I.)... Div gompagnunezh c'hall - an Thomson-CSF hag CGE - o deus lavaret e oant a-du evit kenlabourat gant ar S.D.I.

NIKARAGWA

Gouarnamant ar Stadoù-Unanet en deus lakaet an embargo war an Nikaragwa evit gallout morgan ar renad sandinist. Ar C'hanada ha Broioù an Europa o deus nac'het ren an hevelep politikerezh, gant aon ne yafe ar vro-man d'ober evel Kuba : da laret eo klask repu muioc'h-mui dindan askell an Unvaniezh Soviedel. Rener an Nikaragwa - Daniel Ortega - o zo oc'h ober ur vea Jin e Broioù Europa ar C'hornog hag ar Reter evit klask lemel un tammig diwar e choug gwask an Amerikaned.

OSLO/NORVEJ

Ar gompagnunezh vras norvegat NORSK HYDRO, hag a zo oc'h ober war dro ar gas, an eoul, ar produadurioù kimiek hag all... he deus kemeret kontrol ar C'hofaz digant ar Stroll gall Total-Paris Bas. Ar C'HOFAZ-se a veze o produin temz evit an douaroù e Bro-C'hall. Evel-se ez eo deuet a-benn ar gevredigezh Norsk-Hydro, en ur ober un toullad bloavezhioù, da vestronian produadur an temz war Europa a-bezh. Sifr an aferioù evit bloaz 1985 : 16,5 miliard lur gall... Ha n'eo ket echu.

Brezhonegerion inisi bro gwened

Piw ahanomp ne anav ket enes ar Gerveur, « Belle-Ile la bien nommée », evel ma vez klewet meur a wezh ?

Er maes a Giberen e tibouk hec'h aodou. Ha peb blé, e-pad ar vakansou, e ta touristed a-vostadou da weladennin Porzhle, Kersaason, Goulfar... da voned ha da zoned er perzhier, en oufigou, da drapikellad ar an tewennou...

Hiriw an deiz ema gallekaet a-grenn an enesenn. « Ar vrezhonegerion, mar laos-komp a-gostez an ajad Kernewis daet da ober o annez aman, n'eus ket ken anehe a-c'houde pell », a vo respontet deoc'h mar atersit an dud. « Ar gerveuregerion ziwezan a zo oaet da anaon un tammig a-raog an eil breselbed ».

Marw e vehe parland an enesenn enta ? Peusvarw eo, ya, med marw nend eo ket c'hoazh, a-eneb d'ar pezh a greder. Boud a zo un nebeud Kerveuris, tud kozh-kozh an oll anehe, doazh da zistag ur ger pe zaou e brezhoneg. Nend int ket mui breman ewid heuli ur gaoseadenn penn-da-benn en hon yezh med brezhonegerion a fesson eh oant en amzer o yaouankis.

Heb darempredou ged Breizhiselis an douar bras, dileset ged ar re a stourm ewid sewenadur Breizh (enes ar Gerveur a vez sellet lies doc'hti evel un tamm douar gall e Breizh-Isel), emaint e verwel, an eil re goude ar re 'rall, en ur gass gete o zamm yezh dispriset.

E Houad hag e Heudig nend eo ket paod gwel ! Stad ar brezhoneg. Un nebeud gwrac'hed a c'hell brezhonegin c'hoazh med n'henn gwraont ket ; n'o deus istim ebed ewid yezh o c'hawell. Ar voarerion, kozh pe yaouank, ne gomzont namaed galleg.

Groe a zo an enesenn wenedeg ma kaver enni ar muian a vrezhonegerion (un deg bennag a gozhidi !) Boud a zo en o mesk brezhonegeresed heb par, chomet dissi ha bew-kann ar o diweus yezh Y.B. Kalloc'h. Ur blijadur eo komz gete.

Siwazh, skrivet en deus Elmar Ternes (1) : « la compréhension mutuelle entre le Groisillon et les dialectes vannetais non-côtiers est complètement impossible », ar pezh nend eo ket gwir, tamm ebed. Ar frasenn-se, marsen ar sotonni namaeti a lenner e studiaden an Ao. Ternes, he deus gwraet he reus e Breizh a-bezh. Piw a gredo breman ema ar groieg estroc'h eged ur meni trefodach na c'heller kompren ?

Nend eo ket braw stad ar brezhoneg ar an douar bras. Gwashoc'h c'hoazh an traou en inizi bro Gwened.

Hervé RIVIERE

(1) Elmar Ternes, Grammaire Structurale du Breton de l'île de Groix, 1970.

Paotr ar poullou



HERVEZ T.C. 19 MAE

Kerkent ha ma tfluk penn ur ministr newez en Minister an Deskadurezh, e tispak iwez ur chenchamant bennag er skolioù moarvad ewid ma chomo ar vrud deusontan en istor ar Republik. (N'hall ket forzh piw kaoud ur biramidenn wer dirag al « louf »). N'eus ket 'med ar skolioù prevez, an eskibien e penn kentan ar chao, bizhier ha toud, ewid bezan lakaet Fanch Mit ha Savary da sousan a-drenv ha da dileuskel ar pezh o oa bet prometet pa oa Fanch o kabalin a-raog 1981.

Setu breman un afer newez : diwar-vreman, e renko ar vugale deskin lenn, skrivan ha kontan er skol ! Rag abaoe ur pennad mat 'zo ne oa ger ebed, sanset, da ober kemend-all. En tu-hont da se e vo red deze deskin istor ar Frans eternal (kistion ebed da deskin istor ar rannvroioù, bet broioù gwechall ha breman dindan gasel-gé). Red e vo d'ar vugale c'hoazh gouzoud dre an envor pegoulz oa ganet Janed Ark ha pegoulz ha pelec'h oa dewet, piw oa Gwesklen, pegoulz oa bet emgann Marignan, pegoulz ha gant piw oa bet lac'het ar Roue Henri IV, pelec'h oa Loeis XIV o chom, pegoulz oa bet gonezet an eleksionoù gant ar Sosialisted... An holl draoù-se a lako ar vugale da vezan lorc'h deus ar Frans, a lako o c'halonoù da dridid dirag ar banniel triliw pa vefont o kanan ar Marseillaise.

Arru oa poent lakaad ar skolaerien da labourad. Braw oa deze mont da c'haloupad war ar maes pe war an aot gant ar vugale da glask louseier pe granked : « L'école a pour but l'instruction, non l'excursion », eme ar Ministr newez. Achu gant ar piknikoù ha breman d'an deve-

rioù ! Ha koulskoude, daoust hag-en ne vese ket desket un toullad mat a draoù e-pad an eurwezhioù a vese gwraet « activités d'éveil » deusonte ? Un nebeud skolaerien, dister an niver deusonte siwazh, a denne o mad deus an eurwezhioù-se ewid kelenn yezh hon bro. Ne oa ket kalz, med kement-se tapet oa bepred. Diwar-vreman, war a seblant, e vo skarzhet ar Brezhoneg deus ar skolioù bihan. Kavet en deus ar gouarnamant an tu d'hen ober heb freuzh na reus. Ha piw a gredo klemm ? Dre ma vo ken gouzieg hon bugale breman o skein war an ordnatourien, ec'h ay war grec'h marc'had ar mekanikoù ha n'eo ket ar goneranted a glemmo.

Interet mad eo lesenn Deixonne 1951, Doue d'he fardono ! Pell 'zo he devoa un troad e-barzh an toull hag egile war ar bord. Eman breman e fons puns an ifern, asambles gant al lesenn Le Peneg, Doue d'he fardono (bis !).

Ha koulskoude, pebezh esperans a oa savet e kalon ar Vretoned d'an deg a vis Mae 1981 ! Kredabl e rafont kement-all a bromeseoù a-benn 1986 hag a larfont deomp n'o deus ket bet trawalc'h a amzer ewid ober mann ebed ewid ar brezhoneg ? Ar wech-man, ne sonj ket deomp e vo tremenet lost al leue dre hon genou :

Pephini a ra pezh a gar
Med an heni 'vez tapet a oar !

Ha sonj o devo an dud eus Jean-Pierre Chevenamant en amzer da zont ? Ya, en oa paotr ar poullou e bered ar yezhou bihan.

Jakes TEOD

RBO - RBI : EXCLUSIF !

René ABJEAN s'explique

1. « Donner la parole à tous ceux qui ont quelque chose à dire... »

Nos lecteurs ont écrit sur RBO, ont jugé ses émissions. Pour compléter leur information, nous posons maintenant 8 questions à son directeur. Cela ne clot pas le débat, cela le complète.

1) Quel bilan rapide faites-vous de plus de 4 années d'existence ?

Le meilleur bilan que puisse faire une radio, c'est celui de ses auditeurs, leur nombre, leur satisfaction, leur fidélité. Si l'on tient compte des auditeurs fidèles et occasionnels, on sait que 56 % des habitants du Finistère (de plus de 15 ans) écoutent RBO, un peu, beaucoup ou passionnément. Après deux ans et demi d'existence, c'est un bon résultat qui peut encore être amélioré. Ceci représente plus de 350.000 auditeurs sur le Finistère, et en tenant compte des Côtes-du-Nord et du Morbihan que nous desservons en partie, cela fait entre 400 et 450.000 auditeurs touchés par RBO.

Ceux qui nous reprochent d'avoir les yeux fixés sur les taux d'écoute nous reprocheraient sans doute davantage de ne pas emporter l'adhésion populaire. Or c'est là, la signification profonde des sondages : l'écoute de la radio (et de la télé) est un référendum quotidien (on vote en tournant le bouton de son poste). C'est pourquoi, il nous est extrêmement important de savoir que 56 % des bretons (une solide majorité) « votent » pour RBO, et encore parmi les 44 % qui ne nous écoutent pas, faut-il compter ceux qui n'ont pas la radio, ceux qui n'ont pas la MF... et bien sûr ceux qui ne nous apprécient pas. On ne peut faire d'autosatisfaction. Les programmes ne sont jamais parfaits et sont revus constamment, on sait trop bien qu'en matière de radio, rien n'est jamais définitivement acquis.

On peut faire encore d'autres bilans, celui des emplois créés par exemple ; on peut aussi faire celui de nos insuffisances. Nous avons toujours ce sentiment d'impuissance devant l'immensité de la tâche. Nous vivons quotidiennement la difficulté d'être présents partout à la fois dans cette zone de Basse-Bretagne, de Brest à Loudéac, de Concarneau à Saint-Brieuc..., et d'être présents sur tous les terrains, social, économique, culturel, sportif... Il est évident que face à cette mission que la région attend de nous, nous trouvons toujours nos moyens insuffisants.

Je crois aussi que RBO a bien joué son rôle en donnant la parole à tous



L'équipe d'information de RBO-RBI en action : le « spécial cantonaire », en relation avec la presse écrite, en mars dernier.

(Photo Le Trégor)

ceux qui ont quelque chose à dire, à toutes les familles de pensée, de croyance, à tous les partis politiques, même les moindres et leurs dissidents, à tous les gens de chez nous surtout, des plus illustres aux plus modestes et même à ceux qui sont venus sur notre antenne faire notre procès...

On peut aussi faire le bilan sur le plan de la langue et de la culture bretonne, ce qui mériterait de longs développements. Je ferai seulement quelques remarques. Aucune radio privée n'a fait autant que RBO dans ce domaine. Après Diwan, Radio France est la seconde entreprise en Bretagne pour le nombre de postes créés spécifiquement pour la langue bretonne : 3 journalistes professionnels à plein temps ; 1 animateur à temps complet ; 4 animateurs à temps partiel.

Personnel engagé, à qualités égales par ailleurs, pour sa qualité de bilinguisme breton-français : 1 secrétaire ; 1 hôtesse, 1 chargée de l'expression locale ; 2 standardistes.

Sur le plan des auditeurs : 130.000 personnes entendent chaque jour les informations en langue bretonne, 45.000 personnes suivent régulièrement l'émission en langue bretonne. Ces chiffres n'ont jamais été atteints en Bretagne avant ou ailleurs que sur RBO.

En conclusion de ces « bilans », je ferai une remarque : ceux qui considèrent

que le service public n'a pas à être performant et concurrentiel en 1985 se trompent lourdement. C'est ignorer l'existence du secteur privé avec toutes ses conséquences, c'est ignorer aussi les projets politiques de certains partis qui sont prêts à brader une grande partie du secteur public, notamment les radios décentralisées.

J'espère que l'Emsav est suffisamment lucide pour savoir ce que pèseraient une langue et une culture régionales dans un secteur privé uniquement préoccupé de rentabilité commerciale. La situation actuelle est assez limpide en ce domaine.

2) Les journaux d'information sont de qualité et appréciés. Ne pensez-vous pas augmenter et diversifier ce rôle de RBO ?

La rédaction de RBO fonctionne au maximum de ses capacités actuelles, pour ne pas dire au-delà. Il est hors de question d'augmenter ou de diversifier sa mission sans renforts supplémentaires.

Il est bon, cependant, de rappeler que Radio France vit de la redevance audiovisuelle versée par les auditeurs et téléspectateurs. Ce budget n'est hélas pas extensible à volonté. Des régions attendent encore l'embryon d'une radio, d'autres son développement. Des sta-



tions comme Rennes, Nantes ne sont pas encore des radios à part entière. Des régions comme la Normandie ou la Charente sont peu ou pas desservies. Les choix de Radio France sont parfois douloureux et toujours insatisfaisants par la force des choses. Faut-il augmenter de 20 % le budget des radios en Bretagne, en Alsace, en Corse et priver définitivement d'une radio de service public de 18 heures la Normandie et la Charente ? Pour une fois, je connais la réponse des Normands... Mais je peux vous rassurer sur la combativité des responsables de RBO...

3) Quelle est la part d'autonomie d'une radio décentralisée comme RBO par rapport à Radio France ? Est-ce que la retransmission des multiplex de football de France Inter est un choix de votre part ou une servitude ?

Radio France est le garant de la mission du service public notamment dans deux domaines : le pluralisme et le professionnalisme. Mais si la quasi-totalité de l'équipe est bretonne à RBO c'est bien parce que Radio France fait confiance à ses responsables pour faire la radio que le public breton attend (c'est d'ailleurs ce public qui est le seul vrai juge et non les représentants de tel ou tel mouvement d'opinion). En ce qui concerne RBO nous sommes satisfaits de ce jugement (voir question n° 1).

Les deux tiers du budget de RBO sont affectés aux salaires et charges sociales, une bonne partie du tiers restant l'est par les dépenses de fonctionnement courant, c'est dire que l'autonomie financière est étroite. Ce sont pourtant ces seules contingences qui limitent une liberté de programme guidée par la seule ardente obligation du service public.

A propos du sport, je vous rappelle que deux disciplines sont particulièrement populaires en Bretagne : le cyclisme et le football. La fréquentation du stade de l'Armoricaine à Brest est parmi les plus élevées de France. Le multiplex de France Inter est une richesse technique que seul un « réseau » comme Radio France peut offrir et qui passionne des milliers d'auditeurs. Lorsque RBO a « pris » la fréquence de France Inter en MF, lors de sa création en 1982, il nous a paru important de rendre ce « service public » aux nombreux amateurs de football de notre région. Maintenant que France Inter a récupéré une fréquence en MF le problème se pose de façon différente. Il n'est pas évident que nous poursuivions cette diffusion. L'idéal serait de réaliser sur RBO un multiplex régional de 2^e Division (Quimper, Guingamp, Lorient, Rennes (?)) mais cela emploierait 4 ou 5 journalistes à chaque soirée de championnat, ce qui est un luxe impossible pour l'instant.

4) Comment définissez-vous la mission de RBO ? Est-ce que le manque relatif d'émissions à ca-

ractère ethnographique, socio-économique, culturel au sens large par rapport à ce qu'on entend sur France Culture ou même France Inter est dû au manque de moyens ou RBO est-elle avant tout une radio loisirs ?

Les radios décentralisées sont des radios d'accompagnement, certains disent plus élégamment, de convivialité. Il n'y a rien de péjoratif dans cette mission d'accompagner les gens de ce pays au long de leur vie quotidienne. Il est clair que l'éclosion des radios privées, radios de proximité, doit sa raison d'être au besoin de communiquer, raison pour laquelle le public a déserté des médias trop souvent confisqués par les tenants de la bonne parole. Cette mission revêt des formes multiples : informer, s'informer mutuellement (les « annonces services »), distraire, instruire... Mais RBO ne peut, à l'échelle de sa région, jouer le rôle d'une radio élitiste. France Culture représente environ 1 % d'audience, on voit ce que représenterait chez nous une radio « Bretagne Culture ». Est-ce à dire qu'il faille y renoncer ? Il y a dans certains pays, plus soucieux il est vrai de leurs minorités que n'est la France, des radios pour des communautés de quelques milliers d'habitants. En radio tout est souhaitable, ne se poserait la question des moyens. Pourtant, en ce domaine précis, faut-il encore une fois tout attendre des pouvoirs centraux ? Ne serait-il pas judicieux d'interpeller à ce sujet les pouvoirs régionaux ? C'est à vous d'y répondre.

5) Quelle leçon avez-vous tirée des séquences bilingues breton-français qui ont marqué les débuts de la station ? Pourquoi l'expérience a-t-elle été arrêtée ? Quel a été l'accueil des auditeurs ?

Les expériences d'émissions bilingues que nous avons imaginées au lancement de RBO étaient basées sur des idées simples en même temps qu'ambitieuses. La première part du constat suivant : dans la zone d'écoute de RBO,

55 % des habitants ignorent complètement la langue bretonne. Parmi ceux qui la comprennent peu ou prou, une certaine partie également la rejette (phénomène bien connu des psycho-sociologues). L'idée était donc de faire accepter par cette majorité (qui n'aurait jamais écouté une émission en breton) les sonorités de sa langue ignorée, oubliée, rejetée... La seconde idée était de refléter une pratique courante de la vie quotidienne : qui n'a rencontré ça et là ces scènes familières où les conversations passent d'une langue à l'autre suivant le sujet, suivant l'humeur, suivant les interlocuteurs ? L'utilisation des deux langues pour les sujets les plus divers doit alors contribuer à la réhabilitation de la langue vernaculaire comme véhicule moderne de communication.

L'expérience en ce domaine est à mettre sans conteste au crédit de RBO. L'adhésion du public a été indéniable. De nombreux auditeurs, refamiliarisés avec la langue bretonne, ont écouté par la suite les sessions matinales et les bulletins d'information qu'ils rejetaient parfois aux débuts de la station.

Mais la pratique du bilinguisme alterné est terriblement exigeante, qui demande à l'animateur de cumuler de nombreux talents, radiophonique, linguistique... qui ne courent pas les rues en Bretagne, les candidats sont rares, très rares. A ce sujet, il me paraît important de rappeler que l'animation radio a besoin avant tout d'artistes, de créateurs, de saltimbanques. Elle n'a que faire de militants sans talents (sauf dans les pays qui les habillent d'uniformes).

Si l'accueil du public a été enthousiaste, que dire de celui des « milieux spécialisés ». Il est sûr que selon les sujets abordés et face à la réponse de l'auditoire la lutte est souvent inégale entre les deux langues (c'est vrai aussi hélas dans la vie), mais de là à compter comme on l'a fait le nombre de mots bretons employés au cours d'une émission... Avec l'indulgence qu'on leur connaît, les puristes ont condamné sans appel ce « meskaj » et le feu nourri de leurs critiques a alimenté sans faillir le découragement des bilingues de service. Exit l'émission bilingue... jusqu'à ce que l'entêtement (breton) des responsables de RBO ne lui trouve une suite.

(A suivre dans le PB de juillet)



TANGUY

Bois - Matériaux

LANNILIS
BREST

☎ 04.02.39
☎ 03.36.49

BOURG-BLANC ☎ 84.56.03
LANDERNEAU ☎ 85.30.17



QUIMPER

Capitale de la Cornouaille

« Au Gai Tic-Tac »

31 av. de la Gare - **QUIMPER**
Tél. 98.90.31.24

12 r. Pasteur - **ROSPORDEN**
Tél. 98.59.21.42

1 r. des Forges - **PONTIVY**
Tél. 97.25.10.28

Les meilleures marques d'horlogerie Quartz
Toute l'orfèvrerie
Nos articles en Or à des prix très compétitifs
ATELIERS DE REPARATIONS

CHAUSSURES
LE CORRE
MAROQUINERIES
RÉPARATIONS
ACCESSOIRES
Ouvert le
lundi après-midi
162, rue de Pont-L'Abbé
Quimper Tél. 55.23.11
Centre Commercial Kermoyan
QUIMPER Tél. 55.47.00

HI-FI - TV MUSIQUE

Jean QUEMERE

- Instruments traditionnels
- Disques et cassettes folkloriques

37 rue Kéreon

29000 QUIMPER

Tél. 95.42.64



FLASH COULEUR
J.Y. LE BRAS

Vos photos couleur en 1 heure

Photocopies minute

28 rue du Froul - **QUIMPER**

Tél. 98.95.12.96

FORNES
Z.I. du Petit Guélen QUIMPER / 98.94.63.06
pièces auto occasion

Achat / vente
véhicules accidentés
Enlèvement
d'épaves

Sélection
Gravure
Joël BAUDY
GRAVURES ARTISTIQUES
ET INDUSTRIELLES
10 rue du Froul - 29000 QUIMPER
Tél. 95.01.34

LE GRENIER

**Achat
et dépôt-vente
de l'occasion**

Meubles (anciens et modernes)
Bibelots

*ouverture le 15 juin
à nouvelle adresse*

60 bd du Président Sadate
Creac'h Gwenn - **QUIMPER**
Tél. 52.04.60

(Près centre commercial Rallye)

AN DIV STAL PENNAN ER VRO
AR BED KELTIEK

2 str. ar Roue Grallon
KEMPER (95.42.82)

Plasenn Guerin
BREST (44.05.38)

EVIT HO LEVRIOU - PLADENNOU - PEZHIOU ARZ KELTIEK

Kenober
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

17 avenue de la Libération

QUIMPER

Tél. 90.63.33

Elections locales au Pays de Galles et en Cornouailles



Les conseils de comté ont été pour un tiers renouvelés il y a un mois. En Cornouailles, Mebyon Kernow a enlevé un siège aux conservateurs. Au Pays de Galles, le Plaid Cymru dispose de 25 sièges dans les 8 comtés, malgré la forte poussée travailliste, et la présence de nombreux candidats de l'Alliance (libéraux et sociaux démocrates). Au nord-ouest, dans le Gwynedd, le Plaid Cymru conserve 7 sièges (2 gains, 2 pertes). Au sud-ouest, il conserve 5 sièges (1 perte), dans le Dyfed. Dans le sud industriel, le PC conserve 8 sièges (2 gains, 2 pertes) et pénètre dans le conseil du Gwent, fief traditionnel du « Labour party ». « Nous avons réussi des gains sensibles. L'élection montre que les travaillistes vont remporter les élections générales. Pour le Pays de Galles, l'autonomie est notre seul moyen d'échapper à Thatcher », a déclaré Daffyd Williams, secrétaire général du parti.

**Toujours au pain sec,
la culture bretonne n'est pas
encore un sujet Destrade !**

RADIO - MODELISME
MAQUETTES

**boudik
gwen**

33, rue des Réguires
QUIMPER - Tél. 95.84.82

La stratégie économique américaine dans la Caraïbe

Voici l'essentiel de l'analyse développée par le PCG (Guadeloupe). Aux causes énumérées ci-dessous, il faudrait ajouter celles qui résultent de la rivalité URSS-Etats-Unis, dans cette zone.

Le renforcement de la présence des USA si elle répond à des considérations politico-militaristes, s'explique également par le fait que le bassin des Caraïbes constitue selon le Président des USA, « une artère stratégique et commerciale d'une importance vitale pour les Etats-Unis. Près de la moitié du commerce américain, les deux tiers du pétrole et plus de la moitié des minerais stratégiques que nous importons passent par le canal de Panama ou le golfe du Mexique » (Intervention au siège de l'OEA, fin février 82).

Incontestablement ces éléments influent sur l'orientation du développement des Antilles proprement dites. D'abord leur caractère insulaire, leur équidistance par rapport à la plupart des pays d'Amérique du Nord et du Sud, leur situation sur les voies d'échanges commerciaux entre les pays capitalistes industrialisés, le voisinage avec la plus grande puissance capitaliste, les USA, etc.

1. Intermédiaires

Ces mêmes facteurs ont également contribué à l'installation et à la concentration dans la région, de banques et de compagnies d'assurances étrangères. De plus, les branches exportatrices, l'activités des sociétés financières internationales, les services nécessités par un énorme flux de touristes, l'importance accrue des ports aériens et maritimes confèrent aux pays des Antilles (sauf Cuba, où les contraintes sont différentes) des fonctions d'intermédiaires de plus en plus prononcées dans le système de l'économie capitaliste mondiale (USA, Japon, Pays Ouest-Européen dont la France).

Bien entendu, malgré les velléités de certains Etats d'avoir une « stratégie économique propre » dans la Caraïbe, la position de monopole - dans tous les sens du terme - appartient aux USA.

Ainsi en est-il de l'exploitation des ressources en matières premières. Les monopoles américains importent des Etats insulaires et riverains jusqu'à 80 % des bauxites et 60 % de l'aluminium. Sans oublier certains produits rares et stratégiques comme le baryum, le nickel, le zinc, etc.

2. Différences

En outre, les monopoles américains et d'autres pays capitalistes ont jugé avantageux d'implanter dans plusieurs pays des Antilles, certaines industries telles que la pétrochimie, l'industrie pharmaceutique, l'électronique et diverses entreprises de montage. Notons en passant que ce n'est pas le cas de la France qui tend elle à faire de ses « départements » des bases d'exportation et de consommation de ses produits.

Or, Reagan considère que sa tâche primordiale est d'empêcher les nouveaux Etats de la Caraïbe de se détacher du système capitaliste mondial et de consolider sa domination néo-coloniale dans cette région.

A cette fin, il utilise toute une panoplie de moyens et de méthodes tels que :

3. La militarisation de la région

Comme le constatait le « Wall street Journal » du 15 juin 1981 : « il s'est produit une militarisation générale de

Chez les bretonnants des îles du Mor-Bihan

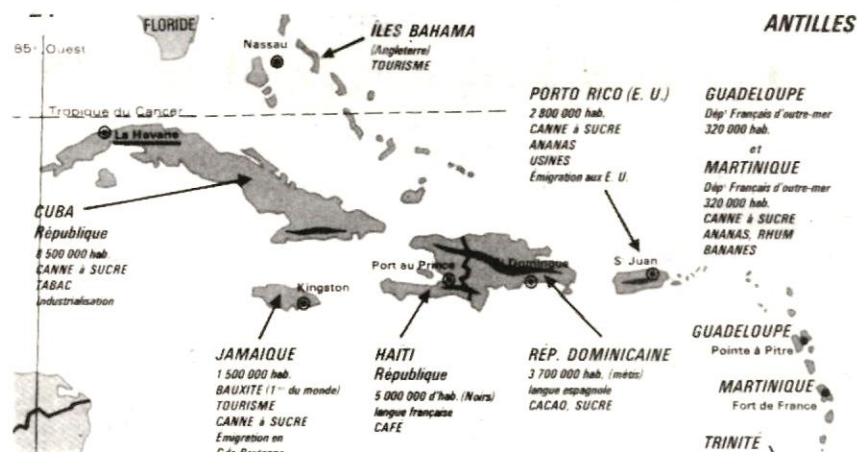
de Hervé Rivièr

(dans Pobl Vreizh, p. 12)

Cet article fait suite à ses visites aux bretonnants de Groix, Belle-Ile (il fallait les retrouver !) et Houat, au cours de l'hiver dernier.

A Belle-Ile, il a pu rencontrer des octogénaires nés dans des villages de l'île où la langue bretonne était encore la langue de tous les jours lorsqu'ils étaient enfants, mais hélas, ils ne sont plus capables de parler leur langue maternelle.

Pour ce qui est de Groix, Hervé conteste formellement la thèse d'Elmar Ternes : lui-même connaissant le bas-vannetais (entre Blavet et Ellé) n'a eu aucune difficulté de compréhension et s'est fait comprendre sans mal. Il y a bien sûr quelques tournures particulières, quelques mots d'usage local (parfois des mots anciens disparus en breton moderne continental) mais c'est vrai pour la plupart des sous-dialectes et parlers locaux.



la politique menée à l'égard de l'Amérique Latine...». De plus des régimes pro-américains dans la dernière période ont été portés au pouvoir (Antigua, St-Kitts, Nevis, Sainte-Lucie, Jamaïque, Grenade). Cette militarisation soutenue par la psychose anti-communiste, anti-cubaine, anti-soviétique... a incontestablement des conséquences économiques pour les Etats caribéens qui sont contraints de dépenser des sommes considérables pour leur sécurité au détriment des tâches socio-économiques pacifiques et urgentes.

4. La pénétration

L'agression économique et « l'aide » financière destinées en fait à renforcer et à moderniser les structures capitalistes dans les pays caribéens.

L'un des résultats les plus surprenants du « Plan Reagan » a été le renforcement de la présence d'investissement provenant de Taïwan, de Hong-Kong, de la Corée du Sud et de Singapour. Ces derniers exportent de façon tout aussi avantageuse des produits vers les USA.

Bilan

En outre, bien que plusieurs pays aient donc bénéficié, au cours de la réalisation de « l'initiative des Caraïbes » (c'est-à-dire le Plan Reagan) de l'ouverture du robinet à dollars, cela n'a pas entraîné une amélioration sensible de leur situation économique — ce qui a été noté à Quito lors de la 1^{re} conférence économique des Pays d'Amérique Latine et du bassin des Caraïbes (janvier 84).

La même appréciation fut portée en juillet 84, lors de la rencontre du Président des USA avec des dirigeants d'Etats caribéens. Des pays qui faisaient l'objet de la plus grande « préoccupation » de Washington — La Jamaïque, la République de Saint-Dominique — se sont trouvés dans une situation très critique. De plus, les contraintes du FMI n'ont pas arrangé la situation.

En effet, les exportations ont chuté, leurs devises dévaluées, les prix des produits de consommation ont grimpé et la situation sociale s'est tendue.

SALVADOR :

Violation des droits de l'homme

La violation des droits de l'homme au Salvador est toujours aussi grave et systématique, assure un rapport adressé à la 41^e session de la commission spéciale de l'ONU à Genève.

Le document élaboré par la Commission salvadorienne des droits de l'homme (CDHES) non gouvernementale, indique que 2.233 civils ont été assassinés par les forces armées du régime et les para-militaires en 1984, 315 personnes capturées et 97 disparues.

L'information a été approuvée également par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) dont le siège se trouve à Paris.

La CDHES demande à la commission de l'ONU la prolongation d'un an du mandat de l'observateur spécial pour

le Salvador, le pasteur espagnol Riquelme.

Durant les 4 dernières années, l'assassinat de plus de 50.000 Salvadoriens a été dénoncé à cette commission de l'ONU.

Les auteurs du rapport considèrent que l'envoi d'un nouvel armement aérien des Etats-Unis au Salvador va à l'encontre des recommandations de la 39^e assemblée générale de l'ONU.

Au début du mois (mars), l'administration Reagan a remis au régime Duarte trois chasseurs bombardiers A-37 et envisage de fournir prochainement six avions C-47 et 4 hélicoptères Hughes 500 capables de tirer respectivement 1.500 et 6.000 coups à la minute.

Histoire, débat...

J'ai lu avec intérêt l'article de P. Manac'h qui nous dit que « les premiers Bretons insulaires sont arrivés dès le III^e siècle dans la région qu'ils connaissaient bien : l'embouchure de la Loire » et que ceux-ci parlaient « le brittonique, pratiquement identique à l'armoricain ».

Depuis plus d'un siècle, il existe un dogme sur le peuplement breton qui consiste à présenter comme une limite de l'expansion bretonne que ces dernières années F. Falc'hun et B. Tanguy ont magistralement démontré être une étape dans le recul du gaulois (la fameuse limite définie par A. de Courson puis par J. Loth).

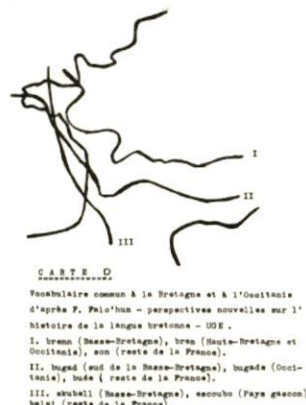
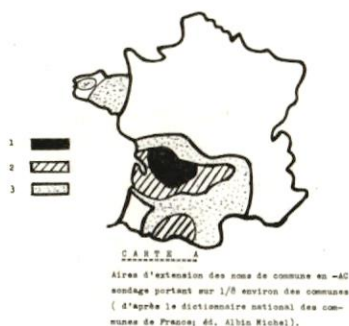
Et lorsque P. Manac'h nous parle d'un peuplement de la Basse-Loire au III^e siècle par des Bretons insulaires dont la langue serait un brittonique pratiquement identique à l'armoricain, il nous semble bien dire la même chose que Falc'hun et Tanguy. Sauf qu'il se refuse à aller jusqu'au bout de sa logique qui consisterait à admettre une possible continuité entre gaulois et breton, ou plus exactement, entre un certain gaulois et un certain breton. D'ailleurs, peut-il nous définir ce brittonique quasi armoricain ? Existe-t-il une seule personne capable d'établir une telle distinction ? Quand on sait que le texte gaulois le plus long que l'on possède est un texte de 160 mots datant du début du II^e et découvert au mois d'août 1983, sur le plateau du Larzac !

Comme nous le rappelle Falc'hun dans ses divers ouvrages et en particulier dans son travail essentiel : « Perspectives nouvelles sur l'histoire de la langue bretonne », les éléments linguistiques qui plaident en faveur de cette continuité linguistique entre un gaulois et un breton sont à rechercher du côté : 1. des originalités phonétiques et lexicales du vannetais ; 2. des ressemblances toponymiques et parfois même lexicales entre Bretagne (Basse et Haute) et Occitanie ou autres régions (isolées).

C'est bien parce que la phonétique vannetaise est la plus proche des parlers romans d'oïl (accent sur la finale, palatalisations comme en gallo, etc.) et que ce dialecte breton a dans son vocabulaire des emprunts au latin et au bas-roman qui lui sont spécifiques, que le vannetais peut prétendre à une plus grande ancienneté armoricaine que le KLT. Chacun sait que l'accent est l'élément le plus tenace de la langue et qu'il peut se maintenir une fois la langue originelle disparue. Ainsi, c'est bien parce que les gaulois du nord de la France accentuaient sur la dernière syllabe que le français standard est accentué sur la dernière syllabe.

Le peuplement breton du pays nantais : breton ou gaulois ?

Par Jean-Pierre FLEURY



Bretagne-Occitanie

D'un autre côté, les ressemblances toponymiques entre Bretagne et Occitanie sont nombreuses et reposent en particulier sur un fond celtique, voire pré-celtique (cf. les études toponymiques de F. Falc'hun). Comme illustration, voyons les aires d'extension des noms de communes en AC. Généralement, on présente les noms de lieux en ac comme des fondations gallo-romaines (sous-entendu : latines) dont les racines étymologiques seraient des noms de gentils (parenté) romains. Or, et j'ai pu le constater moi-même, un très grand nombre (le plus grand nombre ?) des noms de lieux en ac deviennent intelligibles dès qu'on cesse de recourir à d'hypothétiques noms propres latins (comme le faisait Dauzat) et que l'on y recherche les racines celtiques. Ces dernières sont en général des plus simples et ne font que décrire les lieux (les hauteurs, les vallées, les marais, les rivières, etc.). Ce phénomène est trop général pour ne pas signifier quelque chose au niveau de la langue parlée par les ruraux à l'époque des fondations gallo-romaines. Il est possible que la fondation ait repris un nom celtique plus ancien. Mais il est aussi notable qu'avant d'être une terminaison latine (acum), ac est très certainement une terminaison gauloise (du type akos), qui est passée à « og » puis à « eg » en breton. De plus, la cartographie (cf. carte A) des noms de communes en ac est remarquable. Ceux-ci se situent en effet en périphérie de la Gaule : essentiellement au centre et au sud de l'ancienne Aquitaine, à l'exception du pays gascon qui parle une autre langue, mais aussi dans la péninsule bretonne. Il existe une ressemblance certaine entre les aires définies par les noms de commune en ac et les aires territoriales de la partie ouest et sud-ouest de la Gaule à la fin de l'empire romain (cf. carte B).

Le cœur de cette toponymie en ac se situe dans le Bas-Limousin, l'Angoumois et surtout le Périgord, qui depuis la préhistoire est un foyer important de populations et de cultures. Celui-ci se prolonge vers l'ouest/sud-ouest jusqu'à

la mer et vers l'est/sud-est jusqu'aux sources de la Loire. Il existe deux centres secondaires : en premier lieu au milieu des Pyrénées, en second lieu en Bretagne. Le centre géographique approximatif de cette aire (Haute et Basse)-Bretonne est entre la forêt de Lanouée et de Paimpont, à égale distance des sources du Meu, de l'Aff et de l'Oust, dans une dépression centrale au nord de Ploërmel (cf. carte C).



Cette répartition des noms de communes en ac illustre le phénomène essentiel de recul territorial (politique, culturel ou linguistique). Les aires des noms de communes en ac se situent au-delà de la poussée franque et burgonde du début du VI^e. Ceci peut (doit) être rapproché du processus linguistique multi-séculaire de rejet des langues vers l'ouest et le sud-ouest (dont le basque et le breton en sont deux manifestations exemplaires) et de recul des dialectes depuis le centre-nord de la France. Dans ce mouvement, la Loire joue un rôle essentiel pour couper en deux la moitié sud-ouest du pays et isoler l'aire bretonne (cf. pour comparaison la carte D).

En Haute-Bretagne, et en particulier en Loire-Atlantique, il est possible de définir non seulement une zone des noms de commune, et plus généralement des toponymes, en ac, mais aussi une zone de toponymes en ay (prononcés actuellement « è » en français) qui peut être spécifique ou mêlée de toponymes plus orientaux en é. Ces toponymes en ay (ac prononcé ai) définissent donc un état intermédiaire d'une langue que l'on peut supposer gauloise.

(...) Concluons provisoirement avec cette idée qu'il est certainement moins valorisant pour le nationalisme breton de se dire qu'il n'y a sans doute pas plus gaulois que le breton (et que le vannetais) que de « mythifier » sur les origines du breton et ravalier le vannetais au rang de patois tout juste breton. (...) **Nous dirons que sans l'apport réciproque, la symbiose partielle, du brittonique insulaire et du brittonique armoricain, le breton n'aurait peut-être pas pu vivre jusqu'à nos jours.**

n.d.l.r. :

Les propos de notre correspondant ne sont pas opposés à ceux de Léon Fleuriot (cf. « Les origines de la Bretagne », p. 67 et suivantes). « Le vannetais n'apparaît pas moins brittonique que les autres dialectes bretons ; il est même surprenant de relever entre ce dialecte et le gallois ou le cornique un certain nombre de convergences qui n'existent pas entre le KLT et ces langues ». L.F. n'exclut pas non plus la persistance du gaulois au V^e siècle, même dans la région vannetaise. « Tout bien pesé », on peut dire que le breton continue le gaulois, mais arrivant en défenseurs et non en réfugiés, les Bretons ont brittonisé ce gaulois dans les rares points où il se séparait du brittonique (O.B., Payot, p. 77).

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

ANEIT (maintenant)

Le n° 1 de la revue « Aneit, nostre lenghe » porte sur « la graphie unifiée du gallo, langue bretonne romane ». Il est l'œuvre de J.Y. Baugé, Thierry Magot et Laurent Motrot qui ont d'abord travaillé en commission au sein de « Bretagne galloise ». En introduction, les auteurs concluent : « Le peuple breton est donc un peuple bilingue dès l'origine, né du brassage des Bretons insulaires celtophones et des Armoricaains celtophones ou romanophones. Les pertes actuelles, après des siècles d'ignorance puis de répression, se font au détriment des 2 langues ; chacune se trouve menacée par le monolinguisme français « extérieur » qui exclut les langues minorisées de la vie officielle et par la francisation « intérieure » de ces langues ». 3 objectifs sont assignés à la graphie unifiée : contribuer à déculpabiliser les Bretons gallesants, mettre en évidence le gallo comme un des facteurs d'identité collective du peuple breton, revendiquer un avenir pour le gallo, passant notamment par l'enseignement du (et en) gallo.

Les principes de graphie sont ensuite exposés (graphie générale et unique, graphie romane, possibilités de dérivation, utilisation des traditions orthographiques, graphie fonctionnelle). Les principes d'accentuation et le système graphique sont ensuite développés.

nostre lenghe aneit



Quelques applications et un lexique de 500 mots complètent le travail.

Comme les efforts de graphie bretonne (bretonnants) au XIX^e siècle, la graphie unifiée rompt avec la tradition patoisante. On lira par exemple : « Mon pus beau pllaesir estaeit de partir, après la tirey du matin, dic où sair, por un cllous du lein ». Attention, tout de même, à ne pas couper les gallesants de naissance de leur langue parlée par une forme écrite trop complexe ou trop éloignée des habitudes. Aux militants du gallo de tenir compte de la riche expérience du Brezhoneg en la matière... En ce sens, la pédagogie vaut mieux que le purisme.

J.J.M.

Aneit, 15 rue des Bruyères, 35133 Parigné, n° 1, 50 pages 21 x 14,5, Saluons la clarté du travail et des explications.

VIENT DE PARAÎTRE

Un livre gallois sur les langues celtiques

The Celtic Revolution

A Study in Anti-Imperialism
by

PETER BERRESFORD ELLIS

« The Celtic revolution » est le titre du nouveau livre de Peter Berresford Ellis, un journaliste d'origine irlandaise, qui réside à Londres. En 218 pages, l'auteur fait l'historique des peuples celtiques actuels, des origines à nos jours, et fait le point sur les langues celtiques et les actions menées pour les promouvoir, jusqu'en 1984-1985 (l'ouvrage est très à

jour). La documentation est solide et précise. L'évocation de chaque cas est bien menée, même si les aspects économiques et sociaux sont un peu délaissés, en 20 et 30 pages très denses. Il est seulement dommage qu'il n'y ait pas d'illustration ni de graphique.

Présenté en livre de poche avec couverture plastifiée, donc d'un maniement commode, cet ouvrage a le mérite de nous fournir une assez bonne analyse de la situation bretonne, et une analyse comparable de Man, de l'Irlande, du Pays de Galles, de l'Ecosse et de la Cornouailles.

Y. Lofa - The Celtic revolution - Hen swyddfa Heddlu - Talybont - Ceredigion Cymru - SY 24 5 HE, 5 livres + port.

Un « Dictionnaire de mythologie celtique »

Paru aux éditions du Rocher (80 F), cet ouvrage est précédé d'un avertissement qui vaut d'être partiellement repris : « Lorsque nos maîtres nous ont appris - abusivement pour certains d'entre nous - que « nos ancêtres se nommaient les Gaulois », nous ignorions que cette leçon serait en fait l'unique de notre vie scolaire, au sujet de ces fabuleux ancêtres. La mémoire « hexagonale » se nourrit d'étranges lacunes et d'inébranlables paradoxes. Entrez dans telle bonne librairie, demandez un ouvrage sur la « mythologie », et vous serez comblés... comblés de mythologie dite classique, grecque ou romaine, peut-être égyptienne ou maya ; de celtique, point ».

Suit un dictionnaire commode et sobre des termes et personnages de la mythologie celtique, d'Abhcan (Irlande), fils de Bicelmos et harpiste des Tuatha de Danaan, à Yspaddaden Penkawr (Galles), le géant monstrueux, père d'Olwen avec des définitions et des éléments de biographie. Une bibliographie suit, allant de Jules César aux spécialistes actuels, Kruta, Guillonvarc'h, Hatt, Harmand et Szabo, bons spécialistes actuels. Des spécialistes plus douteux y figurent aussi - les études celtiques se sont souvent prêtées au délire et à la manipulation - mais les définitions restent prudentes, voire laconiques. « Vortigern (Galles) n'est que le « grand chef du pays des Kymry », prédécesseur d'Uther Pendragon, père d'Arthur. On aimerait presque en savoir plus, d'autant que les livres d'histoire sont plus prolifiques sur le personnage. Voilà, en tous cas, rassemblé un savoir jusque-là fragmenté dans de multiples ouvrages spécialisés et peu diffusés. C'est un instrument de référence pour ceux qui voudraient approfondir la question et en savoir plus sur les Celtes réels et leur civilisation.

UN DEIZ E VO

Nous avons le plaisir de porter à votre connaissance l'existence du groupe UN DEIZ E VO, créé en 1984.

Ce groupe est constitué de quatre musiciens utilisant les instruments suivants : claviers (orgue, synthé, clavier électrique) ; guitares ; basse ; bombardes, saxophones, flûte.

Secrétariat : Jean-Claude Petit, 163 rue de Lanriec, 29110 Concarneau, tél. 50.77.13.

le libre loisir

**CENTRAL
CARAVANING NAUTIC**

Angle route de Gouesnou, bd de l'Europe, BREST, tél. 98-02.53.00

**CARAVANES STERCKEMAN
CASITA, GEORGES et JACQUES**

CAMPING-CARS PILOTE
BÂTEAUX GIS'SEA-EIDER
MOTEURS JOHNSON

REMORQUES FRANC - AREA

VENTE - REPRISE - ACCESSOIRES
REPARATIONS - HIVERNAGE



Hall De La Moto

J. Cochard

concessionnaire HONDA

76, rue Saint-Marc
29200 BREST

Tél : (98) 46.51.24

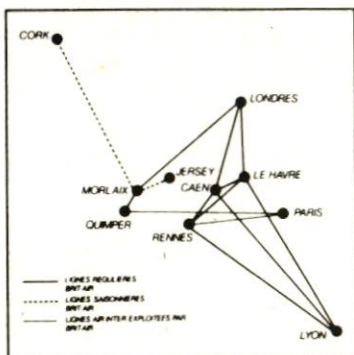
Pays de Galles

Deux figures importantes de la culture galloise viennent de disparaître. Elles étaient bien connues dans les milieux culturels bretons.

Kate Robert, romancière et nouvelliste galloise, est décédée à 94 ans. Née dans un village proche de Caernarfon, dans une communauté d'ardoisiers, elle était diplômée de l'Université de Bangor. Après avoir enseigné dans le sud du Pays de Galles, elle gère, avec son mari, puis seule jusqu'en 1956, l'hebdomadaire gallois « Y Faner ». Toute son œuvre écrite est en gallois – 20 ouvrages, dont 9 de nouvelles, une autobiographie, de très nombreux articles – et une partie importante ont fait l'objet de traductions, y compris en breton. Certains la placent au niveau de Maupassant pour le genre spécifique des nouvelles. Elle fut, par ailleurs, adhérente du Plaid Cymru et une avocate efficace des écoles bilingues. Thomas Parry, mort à 80 ans, fut à la tête de l'Université d'Aberystwyth, avant de devenir, en 1969, président de la bibliothèque nationale du Pays de Galles. Également fils d'ouvrier ardoisier du Nord-Ouest, son œuvre maîtresse est une histoire de la littérature galloise.



**La région
nous a donné
des ailes...**



**Nous donnons
des ailes
à la région.**

BRIT AIR - BP 156 - 29204 Morlaix - FRANCE
Telephone 010.33 (98) 62.10.22 - Telex 940929



Congrès celtique international de 1985

Le Congrès celtique international aura lieu cette année à Rennes, du 12 au 17 août ; l'accueil sera assuré à partir du 11 dans l'après-midi. Chaque jour, des séminaires et rencontres seront consacrés à la place des langues celtiques dans la vie publique, les médias, l'édition (notamment l'édition pour enfants) et les techniques modernes d'enseignement. Ces rencontres seront l'occasion d'accords de collaboration.

Chaque soir auront lieu des spectacles : chant et musique avec des délégués de tous les pays (Bretagne, Pays de Galles, Cornouailles, Irlande, Ecosse, Ile de Man), le 12 août ; musique galloise et irlandaise le 13, avec le groupe Bonclust ; théâtre breton le 14, avec Strollad ar Vro Bagan ; grand fest noz le 15 ; enfin, le 16, musique celtique, tirage de la tombola Diwan et spectacle de Glenmor. En fin de soirée, tous les soirs, cabaret celtique.

Le 15 août aura lieu une excursion à Saint-Aubin du Cormier et Fougères. Des expositions auront lieu : cartes postales politiques bretonnes, livres pour enfants, stands des éditeurs, méthode informatique d'apprentissage du breton, journal télématique bilingue Kelauenn.

Pour tout renseignement concernant le programme, les possibilités de logement, etc., pour s'inscrire (140 F + 50 F pour l'excursion), pour participer à l'organisation, écrire à : Kendalc'h Keltiek Etrevroadel, 30 leurger al Lisou, place des Lices, 35000 Roazhon-Rennes.

Stage photo à Saint-Cadou (29)

Un stage PHOTO INITIATION est organisé à l'ACAV (Atelier de création audio-visuelle de Saint-Cadou) du 3 au 7 juin 1985.

Ce stage s'adresse à toutes les personnes qui désirent acquérir une formation à la prise de vue photo noir et blanc et au travail de laboratoire. Le stage a lieu du lundi, 9 h 30, au vendredi, à 17 h. L'hébergement des stagiaires est assuré sur place. Ce stage peut être suivi dans le cadre de la formation permanente.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ACAV, tél. 68.82.39.

Stage de danse et musique

Le Centre breton d'Art populaire organise un stage de musique et danse traditionnelles.

Ce stage se tiendra à Brest, du 29 juin au 3 juillet inclus, avec possibilité de suivre uniquement le week-end.

Ateliers proposés : Harpe celtique (non-débutants) ; cornemuse (non-débutants) ; bombarde (tous niveaux) ; flûte traversière en bois (tous niveaux) ; violon traditionnel (non-débutants) ; danses traditionnelles (tous niveaux) ; flûte à bec (ouvert aux instituteurs et enseignants de musique et de breton en vue de l'apprentissage de pièces de musique traditionnelle bretonne pour flûte à bec – débutants et niveau moyen).

Renseignements et inscriptions : C.B.A.P., 37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98-46.05.85.

Camp de bretonnants

KEAV (Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien) vous informe que le stage de 1985 aura lieu à Skaër, à l'école Saint Alain, du 17 juillet au soir jusqu'au 27 juillet à midi.

Ce stage qui se déroule entièrement en breton permet aux étudiants ayant déjà suivi les cours élémentaires de bénéficier d'une formation accélérée du breton parlé et écrit. Il permet également aux personnes qui connaissent déjà la langue de se retrouver pour travailler ensemble à des études diverses.

En plus des cours dispensés par niveau, diverses activités sont proposées pendant lesquelles les participants ont l'occasion d'acquérir des connaissances sur des sujets variés par l'intermédiaire du breton : conférences, montages, films, magnétoscopes, etc.

Pour tout renseignement, s'adresser à KEAV, 44 rue Jean Rameau, 29000 Quimper.

A Ballon (Bains/Oust)

Devezh Ar Vro, fête nationale, 23 juin 1985, rassemblement à Ballon, à 11 h et 12 h devant la statue de Nominœ ; casse-croûte, stands divers ; musiciens, chanteurs sont invités.

Stage intensif de breton

Un stage intensif de breton sera organisé par Al Leur Nevez et Ar Skol Vrezhoneg, à Quimper, du 1^{er} au 5 juillet 1985.

PROGRAMME :

1. **Débutants :** Méthode audio-visuelle Le Du-Le Berre, éditée par l'Université de Bretagne Occidentale.

2. **Moyens :** Révision rapide de la Méthode audio-visuelle. Lecture de pièces de théâtre. Conversation.

3. **Pour tous :** Chant, comptines. Histoire de la langue bretonne et de sa littérature.

Horaires, 9 h-12 h et 14 h-17 h.

Possibilité vivement conseillée de suivre ensuite des cours par correspondance.

Conditions d'inscription : A partir de 10 ans (autorisation des parents pour les mineurs).

Frais, 200 F. L'achat des livres, non-obligatoire, est en supplément.

Nourriture, dans des snacks. Logement gratuit (fournir un matelas pneumatique). Lieu, école Jules Ferry, rue du Lycée, Quimper.

Ecrire à : Al Leur Nevez, 2 rue Portier, 29000 Kemper, tél. 98-55.44.39.

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON

4, rue duguay-trouin -
29100 d'Armenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage

La Bouèze à Bazouges (35)



L'assemblée 84. (Photo Emile Mondus).

L'assemblée de la Bouèze dressera ses tréteaux les 1^{er} et 2 juin, à Bazouges-La-Pérouse pour sa 6^e édition.

La Bouèze est le nom de l'accordéon diatonique dans le nord du pays de Fougères, mais c'est maintenant presque devenu un nom commun pour désigner cet instrument. C'est également le nom de l'association organisatrice qui, depuis plusieurs années, anime et collecte airs, chants et danses de ce coin de Haute-Bretagne.

De 35 musiciens, il y a 5 ans lors de sa création, l'assemblée réunit maintenant près de 300 musiciens traditionnels mais beaucoup plus encore sont invités. L'assemblée a été le déclic pour la plupart de ces musiciens traditionnels. Ils avaient souvent délaissé leurs instruments. Ils y ont retrouvé une nouvelle jeunesse. Ils sont redevenus des animateurs et ils ont même parfois enrichi leur répertoire.

L'assemblée est le terme gallo pour désigner (la fête, la foire), l'équivalent en quelque sorte du pardon bas-breton.

La Bretagne au Moyen-Age

Dans le cadre de l'Université Populaire Bretonne d'Eté (UPBE), Dalc'homp Sonj organise une semaine d'histoire sur ce thème.

Cette semaine qui aura lieu du lundi 29 juillet au samedi 3 août à Lorient sera composée de cours, conférences, visites, excursions, avec la participation de professeurs et d'historiens spécialistes du Moyen-Age breton (André Mussat, Gwénolé Le Menn, Jean-Pierre Leguay, Roparz Omnès, Yvonig Gicquel, Jean-Claude Lozac'hmeur, Jean-Christophe Cassard). Les domaines politique, économique, social, culturel, linguistique et littéraire seront abordés.

Les inscriptions et renseignements sont à demander dès maintenant à UPBE, 6 rue de Kerguelen, 56100 Lorient.

Lundi 29 juillet : 9 h 30, accueil des participants ; 10 h, histoire politique des XIV^e et XV^e siècles, par M. Yvonig Gicquel ;

L'assemblée n'est pas un concours. Les musiciens de tout âge, tout style s'y mêlent. Sept scènes sont installées, mais elles ne suffisent pas. Les tables des stands et des buvettes sont souvent transformées en estrades improvisées.

La fête commence dès 10 h le matin pour se finir fort tard dans la nuit, et le doyen d'âge, M. Rousseau (83 ans) est dans les premiers arrivés.

Sont aussi programmés des chanteurs, des conteurs, du théâtre en gallo des expositions, des jeux bretons, du cinéma... ce sera également la seconde édition du concours de l'avant-deux (danse reine de l'Ille-et-Vilaine). Il réunit une soixantaine de danseurs.

L'assemblée proprement dite sera précédée d'un concert en plein air avec John Kirpatrick, le musicien anglo-irlandais virtuose du diatonique. Delfime Pereira, musicien portugais réputé dans son pays mais encore peu connu en Bretagne, et Ti Jazz, un groupe détonnant et étonnant, emmené par Bernard Lasbleiz. Grand fest noz final.

14 h, langues et traditions dans la Bretagne du Moyen-Age, par M. Gwenole Le Menn ; 16 h, la paysannerie bretonne aux XIV^e et XV^e siècles, par M. J.P. Leguay.

Mardi 30 juillet : 10 h, l'art de la Bretagne au Moyen-Age, par M. André Mussat ; 13 h 30, visite des sites de Langonnet, Kernasclédén et Le Faouët ; 21 h, histoire du Théâtre Populaire Breton, par M. Gwenole Le Menn.

Mercredi 31 juillet : 10 h, l'élite bourgeoise aux XIV^e et XV^e siècles, par M. J.P. Leguay ; 14 h, les relations entre la Bretagne, l'Espagne et le Portugal, par M. Roparz Omnès ; 16 h, le menu peuple des villes, par M. J.P. Leguay ; 21 h, la Galice, septième pays celtique ?, par M. Roparz Omnès.

Judi 1^{er} août : 10 h, l'économie bretonne au Moyen-Age, par M. Yvonig Gicquel ; 13 h 30, visite des sites de Josselin, du combat des Trente, d'Hennebont, sous la direction de M. Yvonig Gicquel ; 21 h, (sous réserve) culture et langue bretonne : présent et avenir, par M. Per Denez.

Vendredi 2 août : 9 h, la matière de Bretagne, par M. J.C. Lozac'hmeur.

Samedi 3 août : 9 h 30, les historiens bretons du Moyen-Age, par M. J.C. Cassard.

15-16 JUIN :

Pardon de St-Denis

Le pardon régional de Saint-Denis, organisé par l'Union des Sociétés Bretonnes, est placé, cette année, sous le signe de la solidarité avec les affamés et les analphabètes du monde.

« En plaçant le pardon des Bretons sous la double présidence de son excellence l'Ambassadeur du Nicaragua en France et du Docteur Joël Le Corre de retour d'une mission humanitaire en Ethiopie, les Bretons montrent que l'affirmation de leur identité se fait à travers la générosité.

C'est être fidèle à nos racines, à la tradition du peuple breton, et exprimer sa personnalité aujourd'hui que traduire à l'occasion d'une fête de chez nous, notre ouverture par la main tendue à ceux qui souffrent du pire, la faim et l'ignorance », déclare l'USBIF.

Rendez-vous les 15 et 16 juin au parc interdépartemental des sports de Saint-Denis-La Courneuve, pour aider, participer à la fête, s'adresser à l'Union des Sociétés Bretonnes, 19 rue du Départ, 75014 Paris, tél. 320.68.46 ; aux amicales bretonnes de la région parisienne.

Livres maritimes

Dans le cadre du 80^e anniversaire de la fondation de la fête des Filets Bleus il est organisé le 1^{er} Salon du Livre Maritime (livres, revues, colloques, films, expositions...), les 12, 13, 14 et 15 août au centre des Arts et de la Culture à Concarneau. Renseignements, Filets Bleus, BP 78, 29181 Concarneau.

Stages-photo

Les prochains stages-photo, organisés par le CREPAG Photo-Rencontre, 9 place du Vally, 22200 Guingamp, tél. 96-74.36.01 ou 44.19.21., se dérouleront aux dates suivantes : Initiation photo, 3 au 7 juin et du 17 au 21 juin, 1.100 F ; perfectionnement, 10 au 14 juin, 1.250 F.

Ces prix comprennent : l'enseignement, les films, prêt d'appareil photo + flash, un agrandisseur par stagiaire, revues et livres photographiques.

Les groupes sont constitués de 8 personnes au maximum ; possibilité de séjourner à l'Auberge de Jeunesse de Guingamp équipée d'une cuisine (pas de limitation d'âge).

Stage agréé formation continue.

Grand fest noz à Trégastel

Trégastel bourg, samedi 15 juin, 10^e fest noz du Calvaire avec Bleizi Ruz, Joli Monde ; tantad, lutte bretonne (entrée gratuite) ; crêpes, moules.

Un plateau de choix, donc, pour cette dixième édition. A noter que ce fest noz, sûrement le plus connu de tout le Trégor, attire chaque année plus de mille personnes dans un cadre agréable.

Organisation : Centre Culturel Nevez Amzer, comité des fêtes du bourg de Trégastel.

FETE DU PEUPLE BRETON

**Et aussi : artisanat, animation pour enfants,
associations culturelles, politiques, écologiques,
humanitaires, artisans,
éditions bretonnes
et galloises etc...
Grand forum politique.**

PRESENTS A LA FETE

KEIT VIMP BEO : des mordus de la B.D. qui deviennent auteurs et éditeurs

24 titres disponibles. Rarement une maison d'édition bretonne a autant produit et aussi rapidement. Il est vrai qu'il s'agit de bandes dessinées, mais elles sont en breton. « Keit Vimp Beo », tel est le nom de ce petit collectif d'édition composé de bénévoles, devenus à leur tour auteurs. L'expérience, qui représente pour eux un investissement personnel considérable, permet d'ouvrir à la langue bretonne un champ assez nouveau pour elle, et d'intéresser de nouveaux groupes de Bretons à leur langue écrite, en particulier les adolescents. Mais on sait que les adultes ne sont pas insensibles aux charmes de la B.D. Nous avons rencontré Yann Fanch Jacq, l'une des chevilles ouvrières du groupe, pour qu'il nous explique son projet et son succès.

Pobl Vreizh a déjà rendu compte de ces éditions.

Il y a avait des bandes dessinées en breton : Astérix, Lucky Luke, Spirou et Fantasio, Tintin. Et voilà que tout d'un coup des nouveaux venus, presque inconnus d'ailleurs, font irruption : Yakari, Buddy Longway, Jonathan et autres. Pourquoi ?

Il nous paraissait important d'utiliser la bande dessinée comme support du breton, non plus de façon anecdotique comme cela était fait jusque-là, mais de façon plus soutenue. Il faut associer dans la tête de chacun breton et couleur, mouvement, plaisir et vie. Trop souvent le breton est vu comme langue difficile à apprendre, véhicule d'une société en voie de disparition, comme langue à la fois passée et restrictive.

Pour atteindre notre but, nous avons d'abord voulu faire des traductions (23 à ce jour) qui nous permettaient de disposer rapidement et à moindre coût d'albums très riches en couleurs, en mouvements. Nous avons choisi des auteurs confirmés. Derib, Cozey ou Comes ne comptent plus les prix reçus pour la qualité de leur travail. Mais ce sont des gens qui sont restés longtemps inconnus du grand public. Cela nous convenait à merveille dans la mesure où nous voulions aussi que les lecteurs bretonnants découvrent quelque chose en breton

directement, sans avoir eu l'occasion de lire la même chose en français auparavant.

Parmi vos albums, bien peu parlent de Bretagne. Pourquoi ça ?

Nous réclamons le droit de pouvoir vivre aujourd'hui en Bretagne et en breton. Pourquoi devrait-on limiter son horizon, son ouverture d'esprit ? Nous avons choisi les aventures de Yakari, Jonathan et autres pour le dessin mais aussi pour le message qui y passe. Même par les bandes dessinées, nous pouvons ouvrir nos yeux. Dans Sekred Kurunig, le petit cheval Kurunig va subir des épreuves avant de devenir un vrai cheval. Les Indiens ou les Africains subissaient eux aussi des épreuves qui les faisaient passer de l'adolescence à l'âge adulte. Il y avait beaucoup à dire. Nous sommes très fiers de notre choix de traductions.

Vous parlez de couleur, de vie, mais la vie c'est aussi la création.

Nous y arrivons. Nous finissons actuellement avec les traductions. C'était le premier stade. Mais c'est vrai, toute culture qui ne crée pas est une culture morte. Nous avons sorti en 1984 « Tenzor an enezenn » de Yann-Fanch Jacq et Laurent Escudie et nous récidivons cette année avec deux autres albums du même style : « War roudou an den disanv » et



20 h - Claude NOUGARO

Il avait fait salle comble à sa première venue à Brest, à la fête du Peuple Breton. Il est l'un des rares chanteurs populaires français dont la popularité ne faiblit pas depuis quinze ans. On avait apprécié, à Brest, la grande formation instrumentale qui l'accompagnait. On savourera, ce soir, le remarquable trio de jazz qui l'a récemment accompagné lors de son passage télévisé à l'émission de Chancel. Mélange de jazz et de variété, la musique de NOUGARO reste avant tout populaire, accessible, bien faite. La cinquantaine très bien portée, Claude Nougaro paraît au sommet de son art et beaucoup le savent bien. Chacun sait aussi que NOUGARO sur scène, c'est une dimension supplémentaire et irremplaçable par rapport au disque.



« Ur c'hlenved-ed spontus » ainsi qu'une b.d. de science-fiction, « Hiwell, an harluad ». Les débuts sont encourageants, tant au niveau des ventes que l'accueil général fait à notre création. Ça nous a fait comprendre à quel point il était temps de changer son fusil d'épaule. Et en plus, c'est si chouette de créer.

Où peut-on trouver vos albums ? Et à quel prix ?

Soit en librairie, soit directement auprès de nous : Keit Vimp Beo, foyer des jeunes, 29112 Brieuc. Les prix sont toujours abordables, comparables aux prix en version française. Nous voulons de ce fait mettre nos albums à la portée de toutes les bourses et ne pas faire du breton l'affaire d'une culture de classe. Nos albums coûtent de 20 à 60 F. Nous fournissons un catalogue gratuit sur demande.



DIMANCHE 9 JUIN



11 h 30 - OUVERTURE DE LA FETE

14 h - Dans le style de l'orchestre du Splendid, Victor RACON présente son rock beguine, avec un humour irrésistible.



15 h - Jean KERGRIST

Comédien confirmé, au cœur de la vie et des problèmes des Bretons, Jean KERGRIST, de Morlaix à Brest, de Brest à Saint-Brieuc, réussit toujours ses sorties à la fête du P.B. Devant un parterre d'enfants et d'adultes, tantôt fascinés, tantôt hilares, toujours satisfaits, Kergrist présente à chaque fois un numéro évolutif, avec des trouvailles nouvelles – on se souvient de sa centrale à retraitement de déchets nucléaires – des clins d'œil à l'actualité. Le clown Cocogéma du 9 juin ne sera pas celui du meeting de Glomel ou d'ailleurs. Jean KERGRIST, en artiste consommé, s'adapte au public, aux situations, au moment. Et le clown est aussi un comédien, un écrivain, un baladin, un acteur et un cinéaste. Plus qu'un homme orchestre, un clown de Glomel !

16 h - Norman STANSALL

Formé dans les années soixante, longtemps accompagnateur attitré (à la guitare) de Paul Simon, Norman Stansall a recommencé une carrière personnelle en 1980. Né en 1949, à Londres, de souche galloise, Norman a d'abord joué du violon, de 4 à 13 ans ; puis il commence la guitare et étudie la musique folk traditionnelle, anglaise et celtique. Puis, il accompagne Paul Simon dans ses spectacles britanniques, une aventure qui dure un an. C'est la grande époque du folk et, après le départ de Simon pour les Etats-Unis, Norman Stansall participe à de nombreux spectacles en Europe. Mais il est atteint par une grave maladie (la polio). Après de nombreuses années, il parvient à se mouvoir à nouveau. Un disque 33 tours en 1984 connaît un bon succès. Un deuxième sort en 1985 chez C.B.S.

Ce folksinger étonne le public, qu'il chante en anglais ou en français, par sa voix chaude et puissante, son aisance, son bon contact. Il chante les meilleures chansons de Dylan, Donovan, Simon et Garfunkel. Son propre répertoire est riche et varié. Il a obtenu le premier prix du festival international de musique de film à Tarbes en 1984. Un spectacle « tous publics » que l'on n'oublie pas.



17 h - TOKOTO ASHENTY (chanteur camerounais)

Surnommé le « Prince du Makossa Pop » (musique et danse populaires nationales du Cameroun), ou encore le « Roi du Waka-Waka », Tokoto a déjà reçu un disque d'or. Six disques de lui sont disponibles (chez Atlantic, W.E.A., Fillipacchi, etc.). Le voici !

Il a accompagné Manu Dibango à la guitare. Il fait exploser le festival de Montreux en 1980 et volé la vedette à Jimmy Cliff. « L'international » Sam Mangwana a joué dans son orchestre et Bébé Manga a chanté avec lui...

Lui, c'est TOKOTO, celui qui, dit-on, fait danser les sourds et les paralytiques. Sagesse et plaisanteries loufoques, danse et grâce, grimace et rires. De sa voix grave, Tokoto Ashenty fait rire, transporte dans le chant pygmée, ou vers les musiques des nomades. Tantôt, il évoque le rock ou la musique afro-cubaine. Avec lui, l'Afrique Noire, le Cameroun seront à la fête du Peuple Breton.

18 h 30 - Angélique IONATOS

La Bretagne vient de la découvrir (Vannes, Quimper). « Ouest-France » lui a consacré sa photo-couleur de première page ! L'Europe entière – et même la Grèce – a fait un accueil enthousiaste à cette chanteuse grecque émigrée, à la voix de cristal comparable aux plus belles voix féminines de l'époque, y compris Joan Baez. Elle chante des poètes grecs contemporains. Elle présente et explique en français ce qu'elle chante. Elle collectionne les critiques les plus favorables. Elle illustre à chaque récital le pouvoir d'une voix, des mots et d'un style.



SAMEDI 8 JUIN

18 h 30 - FRIANDISE-ROCK

1981, fondation du groupe ; 1982, 120 concerts ; 1983, premier passage télé (Les enfants du rock), concerts à l'Eldorado ; 1984, nouveau disque.

Ce groupe rock breton fondé il y a plusieurs années autour de Jacky « Blet » Thomas, l'ancien bassiste du groupe Stivell des années 70, continue à plaire et à surprendre agréablement. Décontraction et humour sont au rendez-vous avec une belle moisson de succès des années soixante : de Gene Vincent à Chuck Berry, en passant par Elvis Presley. On appréciera particulièrement les sons superbes des guitares électriques. Et la voix de « Blet » est l'une des plus belles du rock actuel. Partout où le groupe passe, devant des groupes variés, on en redemande. Avec Jacky Thomas, on trouvera Patrick Audoin, Alain Le Goulach, Nobby Clarke et Bernard Le Dréau (saxos) et Michel Kerguelen à la batterie. De la très bonne musique et une fantaisie qui ne se dément pas font du récital de « FRIANDISE » un agrément constant, pour le public le plus large, sans décibels excessifs.

Lundi, la bande de joyeux drilles de « Friandise » n'avait guère soigné son « look ». Par contre, elle s'était fignolé un son à faire craquer les plus rebelles. Un de ces sons superbes fait de « reverb » bien contrôlée, d'attentes pures comme du diamant, de swing moelleux et d'un feeling à faire fondre la banquise, la le rock français actuellement, la voix de « Blet » est l'une des plus belles que l'on puisse entendre. Il serait temps que cela se sache

O.F.

20 h 30 - BOLIVIA MANTA

Pour la première fois en Bretagne... Un spectacle exceptionnel.

Grand prix du disque Charles Cros (catégorie folklore), on peut dire que le groupe sud-américain BOLIVIA MANTA fait de l'antispectacle, tant son récital est une authentique fête andine. BOLIVIA MANTA s'est volontairement éloigné du folklore aseptisé et commercial pour retrouver la culture des quelque 20 millions d'Indiens Quetchua et Aymara disséminés dans les Andes, de l'Equateur à la Bolivie, en passant par le Pérou. Flûtes, tambours, guitares et chants se mêlent et se répondent pour donner le reflet le plus fidèle d'une partie de cette culture andine.

« Magnifique ! et rare, racé, rayonnant, raffiné, radical, en un mot : recta ! » C'est ainsi que la revue Téléràma présente l'un de leurs disques (chez Auvidis). Le groupe BOLIVIA MANTA date de 1978 et veut faire connaître une musique qui reste collective, sans se l'approprier. Quand on entend six sikus (flûtes de pan) soufflées ensemble, même si l'on est peu sensible, on a le souffle coupé. Carlos Arguedas et Julio Arguedas, deux Boliviens sont à l'origine du projet.

Leur pari : résister à l'assimilation : « Au nom du

modernisme, qui tend à tout niveler, cette musique est à présent menacée. Il nous faut résister à toutes les offensives qui tentent de l'intégrer et de la canaliser. Il nous faut la faire vivre, tout en restant fidèles à l'esprit dans lequel elle est conçue et à la réalité qu'elle exprime ».

Par BOLIVIA MANTA, les Indiens des Andes seront présents parmi nous le samedi 9 juin. Sachons ne pas manquer ce moment exceptionnel.



22 h 30 - FEST NOZ VRAZ

Joli-Monde (grand prix de Kan ar Bobl 1985), Baron et Anneix, et de nombreux couples réputés, dans la grande tradition des « festoù-noz Gouel Pobl Vreizh ». A ne pas manquer non plus.

Une partie bal folk également.

SAMEDI 8 JUIN

Au programme de la 10^e fête du Peuple Breton



15 h 30 - KORNNOG (folk breton-écossais)

C'est sans doute le grand groupe breton acoustique du moment, composé de quatre excellents musiciens : Christian LEMAITRE (guitare, violon, mandoline), ancien du groupe Fiddle Dedee, spécialisé d'abord dans la musique irlandaise, puis dans la musique bretonne. Soig SIBIRIL joue de la guitare acoustique : il a joué dans des groupes de « blue grass » avant de rejoindre Sked et Gwerz, de bons groupes bretons et avec les frères Molard en trio. C'est un instrumentiste et compositeur apprécié. Ces deux Bretons avaient rencontré, en 1981, Jamie Mac MENEMY, écossais d'origine irlandaise, ancien du groupe Battlefield Band. Il vit désormais en Bretagne et joue du bouzouki, tout en redécouvrant des vieilles mélodies écossaises qu'il modifie. Depuis juillet 1982, Jean-Michel Veillon, le flûtiste du groupe Galorn a rejoint le groupe. Après avoir joué de la bombarde, il a opté pour la flûte traversière en bois, instrument que l'on entend très peu depuis l'invention de la flûte en métal. Deux longues et brillantes tournées aux Etats-Unis se sont soldées par un accueil enthousiaste parmi les amateurs de « folk music » et de musique celtique. Aux Bretons de découvrir maintenant la qualité de ce groupe !



17 h - Gilles SERVAT

Populaire aux grands moments des luttes sociales bretonnes en 1969-75, Gilles SERVAT a continué à se produire régulièrement et à enregistrer des disques. Peu à peu, la « colère bretonne » s'est faite moins forte, mais Servat a continué à témoigner pour la Bretagne et son peuple en chantant en breton, sur des paroles de Yann-Ber Piriou en particulier. Actuellement, le répertoire de Servat semble propice à découvrir – si ce n'était déjà fait – la belle voix du chanteur et les qualités du poète, dans une langue française qu'il maîtrise avec talent.



fête du peuple breton

8/9 JUIN
PARC DE BREZILLET
SAINT-BRIEUC

SAMEDI

KORNOG
Gilles SERVAT
FRIANDISE ROCK

BOLIVIA
MANTA
(Musique traditionnelle des Andes)

**SUPER
FEST
NOZ**

**VIGNETTE POUR
2 JOURS :**

60 F

(+ autocollant)
à UDB/B.P. 203
56102 LORIENT
CEDEX

DIMANCHE

Victor RACOIN
(Rock/Beguine)

Jean KERGRIST
TOKOTO ASHENTY
(Cameroun)

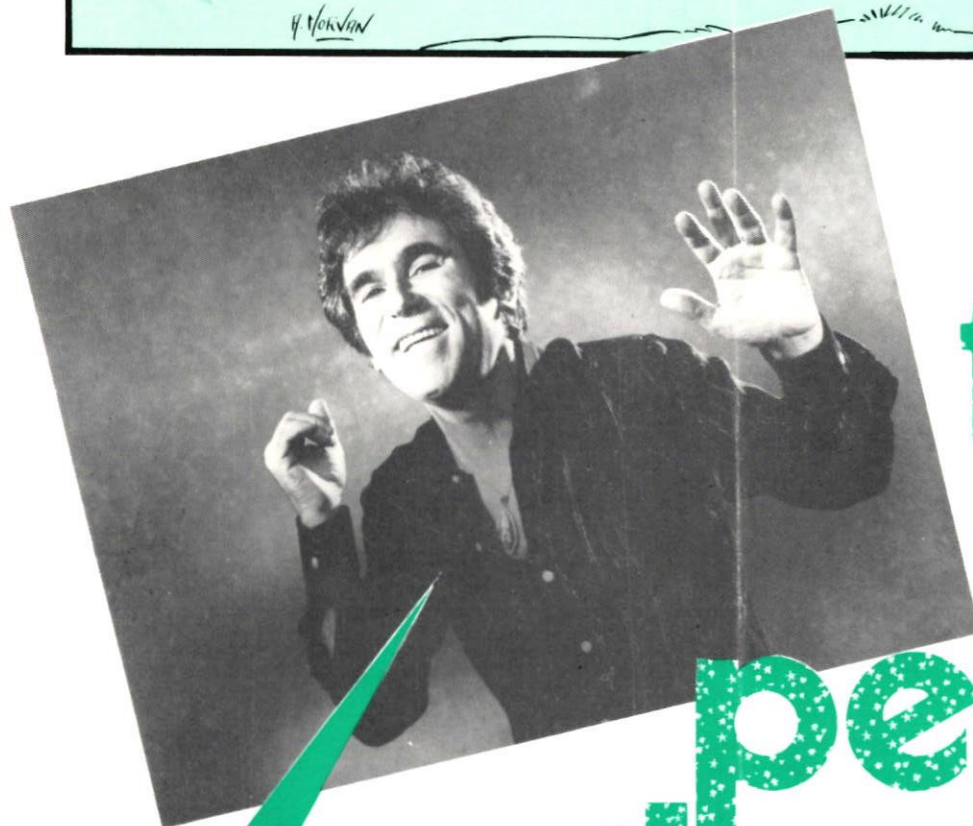
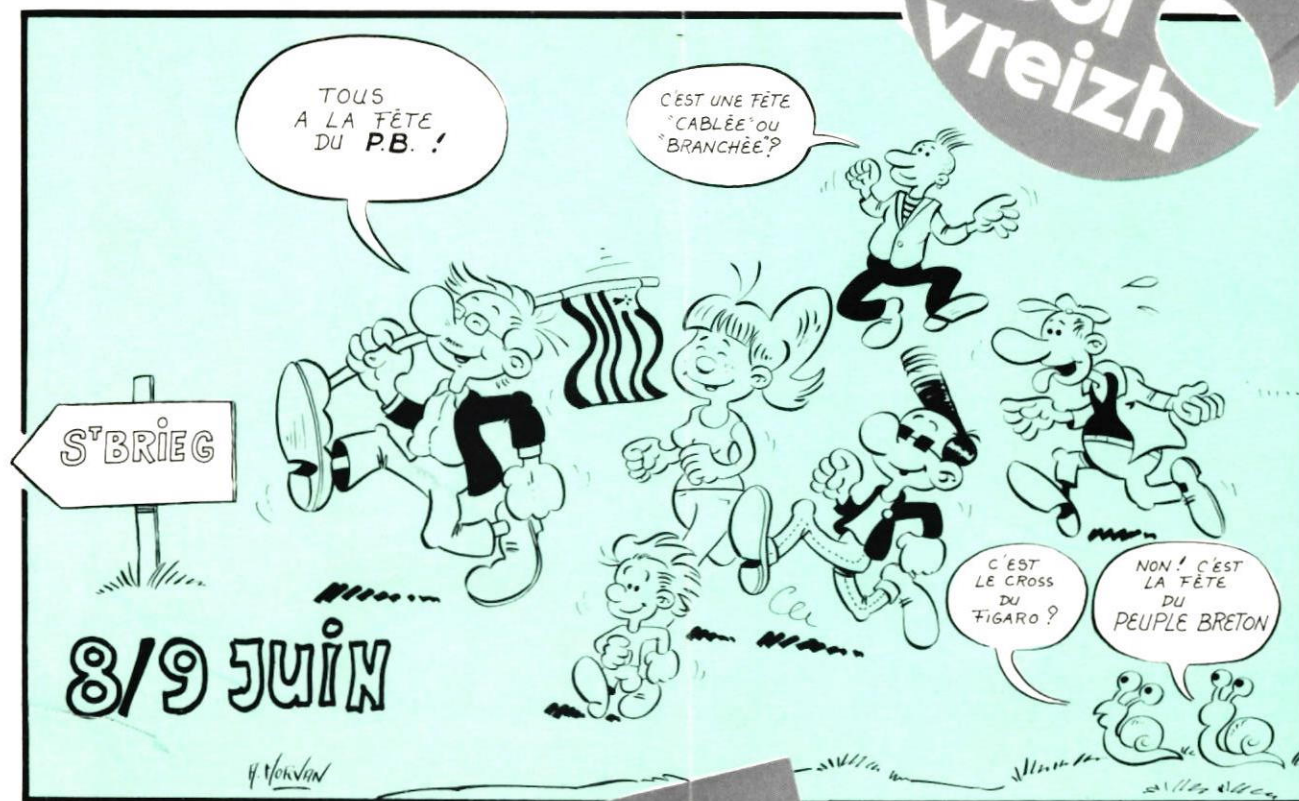
Norman STANSALL
Angélique IONATOS

CLAUDE
NOUGARO

Stands - Artisanat - Jeux - Restauration - Animation pour enfants

PROGRAMME

gouel
pobl
vreizh



DIMANCHE 9 A 20 H

fête
du
peuple
breton